



Circus'l'aïre

Bulletin de liaison du réseau Busards
Janvier 2021

Cahiers de la surveillance 2018-2019 Les busards

Sommaire

Les busards - suivi 2018	2
Les busards - suivi 2019	14

Les cahiers de la surveillance évoluent

Bonjour à tous,



Certes la pandémie a perturbé les suivis de nos protégés mais toute la nature en général en a profité pour s'étendre et s'épanouir. Dès lors que les contraintes imposées par l'Homme se réduisent, la vie reprend ses droits sans attendre. Les bilans de ce bulletin sont relatifs aux années 2018 et 2019. Ainsi, nous rattrapons le retard de la parution dû au projet de refonte de tous les bilans rapaces. En effet, il y a les Cahiers de la surveillance qui sont édités chaque année, le bilan de l'observatoire rapaces dont la parution est plus irrégulière et enfin, l'enquête rapaces nocturnes dont les données sont en cours de traitement. Aussi, nous avons décidé de faire un seul rapport annuel reprenant toutes ces données, rapport intitulé «Rapaces en France»* dont le premier numéro est sorti il y a quelques semaines et pour lequel nous avons beaucoup de retours positifs. Il n'est pas encore complet et va évoluer, mais il préfigure l'évolution en cours. En parallèle et pour faciliter le travail de tous, nous travaillons sur une saisie informatisée des données. Beaucoup de changements sont donc en chantier ce qui explique les décalages en parution. Quoi qu'il en soit, merci à tous pour votre mobilisation sans faille en faveur de la connaissance et de la sauvegarde des busards.



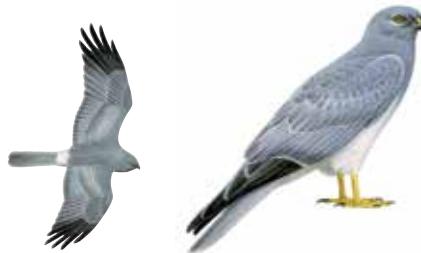
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Les busards - suivi 2018

Busard cendré - *Circus pygargus* (Linnaeus, 1758)



Busard Saint-Martin - *Circus cyaneus* (Linnaeus, 1758)



Busard des roseaux - *Circus aeruginosus* (Linnaeus, 1758)



Spèces à surveiller

Tableau de surveillance général des busards - 2018

RÉSULTATS DES ACTIONS DE PROTECTION DES BUSARDS spp. 2018												
		COUPLES		NIDS			JEUNES		MOBILISATION			
		Observés	Trouvés/ Suivis	Avec interventions	Echecs/ Détruits	Succès	Total à l'envol	Grâce à intervention	surveillants	journées de surveillance	productivité (envol/nids trouvés)	% protégés/ envol
2018	BC	1 040	858	559	273	585	1 583	1 191	511	4 285	1.84	75 %
	BSM	395	307	126	128	179	484	239			1.58	49 %
	BDR	124	101	31	29	72	182	78			1.80	43 %
	TOTAL	1 559	1 266	716	430	836	2 249	1 508			1.77	67 %
MOYENNES SUR LA PÉRIODE 2002-2018												
2002 - 2018	BC	1 115	890	503	277	613	1 727	885	472	4 302	1.94	51 %
	BSM	517	322	93	105	217	614	167			1.91	27 %
	BDR	166	83	15	28	55	130	19			1.57	15 %

BC : Busard cendré - BSM : Busard Saint-Martin - BDR : Busard des roseaux

Observations préalables. Pour faire l'analyse je m'appuie sur vos remarques, ou parfois, je les déduis de vos propos. Ceci signifie que sur 41 rédactions pour 44 sites : (approximativement) $\frac{3}{4}$ donnent un avis sur la reproduction, $\frac{1}{2}$ un avis global, entre $\frac{1}{2}$ et $1/4$ sur la météo et les relations avec le monde agricole, $\frac{1}{4}$ sur les capacités trophiques, un peu moins de $1/8$ sur la préation, la destruction volontaire et le bénévolat. C'est-à-dire sur les critères qui ont retenu votre attention en raison de leur impact sur la saison de protection.

De l'avis général, les avis sur la saison 2018 de protection du genre busard, sont... équitablement partagés entre ceux qui la considèrent négative et ceux qui la considèrent positive. Cette opposition tranchée témoigne pour l'essentiel de deux facteurs marqués régionalement : les conditions climatiques à l'arrivée des migrateurs et les ressources trophiques au cours de la reproduction (constitution de réserves pour la ponte et l'élevage).

Concernant la météo elle est évoquée pour ses effets négatifs : début de printemps froid et pluvieux entraînant des installations tardives puis canicule compromettant l'envol. Concernant la reproduction (cantonnements, nicheurs, envols) les effets de la météo se font négativement sentir, tout autant qu'un manque de disponibilité trophique peut-être lui-même impacté par la météo comme l'évoque Dominique Ceylo à Royan incrédule devant « ses » cultures inondées. Malgré des interventions nécessaires de l'ONCFS en Vendée et Loir et Cher, et une surveillance nocturne dans le Jura, les relations avec le monde agricole sont majoritairement considérées comme positives. Notons une action qui devrait faire école : la mise en place d'un protocole de contrôle de conditionnalité PAC dans l'Eure. Malgré un record de préation en Deux-Sèvres (24), la préation comme la destruction volontaire demeurent peu évoquées.

Concernant les valeurs globales (tableau), le pourcentage de nids trouvés de Busard des roseaux (8%), du Busard Saint-Martin (24%), du Busard cendré (68%) montrent clairement la prédominance de ce dernier bien que la surveillance du Busard Saint-Martin ne soit pas négligeable. En comparant les pourcentages selon les deux périodes on constate, ce que nombre ont souligné, la nécessité de protéger (physiquement) les nids dans des proportions qui augmentent très notablement : Busard des roseaux (+28%), Busard Saint-Martin (+22%), Busard cendré (+24%). Par rapport aux moyennes 2002 - 2018, l'effort de protection s'est donc globalement accru de 1/4 ! Il faut probablement y voir à la fois les effets cumulés des retards d'installation observés et l'effet de la canicule qui a sans doute accéléré le mûrissement des grains. Quant aux productivités, si en 2018 elles sont inférieures à la moyenne elles sont, pour les Busards Saint-Martin et cendré, néanmoins supérieures à celles de 2017 et 2016 mais inférieures à celles de 2015 et très inférieures à celles de 2014 où elles étaient supérieures à 2. Donc, une année de redressement tout en restant inférieure au taux de recouvrement de 2.

Christian PACTEAU

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

• Allier (03)

Plus de nids que l'année dernière, météo froide et humide au début puis beau temps par la suite. Les blés n'ont pas été versé et sont restés debout ce qui a facilité la prospection en drone et le succès des nids.

COORDINATION : Clément ROLLANT
(LPO Auvergne)

• Ardèche (07)

Seize couples de Busard cendré ont été suivis en 2018 sur le plateau ardéchois et les Boutières. Le nombre de couples pour le département reste faible, mais les secteurs du Coiron et du nord Ardèche sont peu prospectés. Sur les 24 jeunes à l'envol cette année (30 en 2017), 18 sont issus des nids protégés par des cages traiteaux. La protection des nids reste donc la méthode indispensable pour assurer la pérennité de la population ardéchoise.

COORDINATION : Florian VEAU
(LPO Ardèche)

• Isère (38)

L'année 2018 présente un nombre de nids

et un nombre de jeunes à l'envol faibles, et constitue donc une mauvaise année en termes de reproduction. Le nombre de nid est en baisse en comparaison avec l'année dernière, les nombreux échecs de 2017 ont pu mener à ce que certains couples ne reviennent pas en Isère cette année. De plus de nombreux couples se sont installés en prairies de fauche, ce qui laisse moins de temps pour localiser les nids et y appliquer une protection : plusieurs ont pu s'installer sans être trouvés à temps et n'auraient pas fait de seconde ponte. Plusieurs nids se sont faits prédateur au moment de l'envol des jeunes, les cages grillagées font moins d'un mètre de haut ce qui facilite l'attaque par des prédateurs. Par ailleurs, moins de couples se sont installés dans les friches, les busards sont revenus tard de migration et ont sans doute reconnus dans les cultures de meilleures conditions comme la végétation y était déjà assez haute.

COORDINATION : Félix THEVENET
(LPO Isère)

• Loire (42)

Le nombre de couples nicheurs de Busard cendré est faible cette année puisque 17 nids ont été localisés et seulement 10 couples ont mené des jeunes à l'envol. Les oiseaux sont arrivés tard et beaucoup de sites historiques n'ont pas été occupés. Peu de nids ont été découverts dans des parcelles cultivées et seulement 2 interventions de protection ont eu lieu (une dans une prairie et une dans une friche). Le printemps pluvieux qui semble avoir entraîné la raréfaction des proies peut expliquer ces mauvais résultats. Au total, seulement 21 jeunes ont pris leur envol. La situation semble similaire pour le Busard Saint-Martin, l'espèce a été peu observée cette saison et le nombre d'oiseaux en cours de cantonnement était bien supérieur au nombre de nids.

COORDINATION : Paul ADLAM et Bertrand TRANCHAND
(LPO Loire)

• Haute-Loire (43)

Cette saison nous constatons un déficit en micromammifères sur de nombreux secteurs du département. Ceci fait que le nombre de couples cantonnés est plus faible que ces dernières années. Les oiseaux sont arrivés plus tardivement que d'habitude et les femelles ont déposé leur ponte en retard. Les exploitations des parcelles ont été réalisées à des dates classiques. La conjugaison de ces conditions, a nécessité la mise en place de nombreuses mesures de protection. Plus de 60% des jeunes s'envolent grâce à la mise en place de dispositifs de protection. Seulement la moitié des couples cantonnés réussissent leur

reproduction, produisant 79 jeunes à l'envol dont seulement 25 avant l'exploitation des parcelles. Rien de particulier concernant les relations avec le monde agricole. Le nombre d'intervenants restent toujours trop faible pour mener toutes les actions de protection dans de bonnes conditions.

ANNECDOSE :

Un seul oiseau portant des marques alaires est observé cette saison. Cette femelle est dans sa 10ème année. Elle a déjà produit 8 nichées totalisant 18 jeunes volant.

COORDINATION : Olivier TESSIER
(LPO & ONCF)

• Grande Limagne : Puy-de-Dôme (63) + Allier (03)

L'année 2018 fut une année particulière, comme toutes les années pour les protecteurs des busards. L'hiver ayant été doux la végétation qui était encore très en avance au mois de mars nous inquiétait déjà sur la précocité des moissons à venir. Cependant les mois d'avril et de mai, période à laquelle arrivent les busards, ont été particulièrement froids sous nos latitudes ce qui a ralenti le cycle végétatif des cultures permettant de retrouver un stade d'avancement dans la moyenne. Une fois de plus nous avons fait appel à un bénévole pour survoler les nids avec un drone nous permettant de gagner un temps précieux, et nous permettant de rester à distance des nids jusqu'au jour de la pose de la protection, limitant ainsi les risques de préddation naturelle ou de dérangement par les chiens divagants. Ces oiseaux se sont installés chez 26 agriculteurs pour le département, et comme chaque année l'accueil de ceux-ci est bien souvent très bon.

En conclusion, cette année se solde par un bilan positif avec des statistiques bien meilleures que prévu. Ces bons résultats sont dus en majeure partie à la mobilisation et actions des bénévoles, salariés, et services civiques pour trouver et protéger les nids mais aussi, ne l'oublions pas, à la collaboration des agriculteurs qui nous laissent opérer dans leurs parcelles.

COORDINATION : Clément ROLLANT
(LPO Auvergne)

• Plaine de Plauzat : Puy-de-Dôme (63)

Encore bien peu de couples cette année avec l'absence de campagnols et des blés très courts. Six nids produisent 10 jeunes tous grâce à une protection.

COORDINATION : Thibault BRUGEROLLE
(LPO Auvergne)

• **ZPS des Couzes : Puy-de-Dôme (63)**

Un couple repéré en début de saison, pas revu par la suite. Echec précoce ?

COORDINATION : Clément ROLLANT
(LPO Auvergne)

• **Rhône (69)**

Une année avec encore trop peu de ressources alimentaires en terme de campagnols. L'année 2018 reste encore très marquée par la «disette» 2017. Si cette pénurie de campagnols s'exprime à travers le faible nombre de couples trouvés pour le busard cendré cela paraît encore plus flagrant sur le busard Saint Martin. Ainsi, très peu de couples encore ont été détectés pour cette espèce et aucun jeune n'a été observé.

Si l'année 2017 fut la pire enregistrée, 2018 est «légèrement mieux». Heureusement, les orthoptères, assez nombreux semble-t-il, ont aidé ensuite à alimenter les quelques nichées. Les taquets décentralisés ont permis de relâcher 17 jeunes busards cendrés issus du centre de soins. Trois couples se sont installés autour d'un des taquets. Il semble donc que depuis le lancement de l'expérience du taquet, «l'effet taquet» nous a permis de reconstituer une mini colonie de busard cendré qui avait disparue pendant près de 8 ans.

Nous avons dû déplorer une fois de plus une destruction volontaire d'une nichée au stade œuf, au sein d'un parc qui avait attiré l'attention d'un «local» qui a dérobé les œufs (nous avons été témoin de la scène à distance et n'avons pas pu identifier le coupable).

COORDINATION : Patrice Franco
(LPO Rhône)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

• **Plaine Dijonnaise et Châtillonnaise : Côte-d'Or (21)**

Avec un nombre de couples nicheurs en plaine dijonnaise extrêmement faible, cette saison ne pouvait être bonne. Mais où sont passés la moitié des busards ? Deux destructions volontaires sont venues ternir encore davantage un bilan déjà maigre, avec des doutes sur d'autres nids... Une deuxième année noire consécutive.

ANNECOTE :

La femelle TnO-0wR, âgée de 11 ans, a une nouvelle fois niché sur le secteur. C'est sa 8ème reproduction menée en Côte-d'Or depuis 2009. Son nid a été évité spontanément par un agriculteur et 2 jeunes ont finalement pris leur envol !

COORDINATION : Antoine ROUGERON
(LPO Côte-d'Or et Saône-et-Loire)

• **Finage : Jura (39)**

Encore une mauvaise année, le printemps humide suivi d'une canicule ayant impacté la ressource alimentaire, provoquant abandon de pontes et prédation de nichées par carnivores concurrents (renard). Malgré un faible nombre de jeunes à l'envol, une bonne nouvelle : 100% de survie à 12 jours de l'envol pour les 8 jeunes sortis des nids jurassiens. La surveillance nocturne organisée depuis 2012 pour lutter contre les destructions volontaires, n'est sans doute pas étrangère à cette faible mortalité post-envol, souvent liée à la prédation.

COORDINATION : Gilles MOYNE
(Centre ATHENAS)

• **Donziais : Nièvre (58)**

Le bilan pour cette saison 2018 est encore une fois mitigé pour le Busard cendré. Bien que moins catastrophique par rapport à l'année précédente, on constate qu'une proportion faible de couples a pu mener à bien sa nichée : sur les 9 couples repérés au cours de la saison, seuls 3 ont été identifiés nicheurs et suivis. Il est possible que cette faible réussite soit liée au manque de ressource alimentaire, les observateurs ayant constaté la difficulté des adultes à trouver des proies, surtout en première partie de saison.

Toutefois, la coopération avec les agriculteurs a été très bonne et aucun cas de prédation n'est survenu, ce qui a permis l'envol de l'ensemble des jeunes protégés. Cette année une nichée de 5 poussins de Busard Saint-Martin a également été protégée dans une parcelle de blé, fait relativement peu courant dans ce secteur. Le nombre total de jeunes busards protégés s'élève ainsi à 15 avec un taux d'envol de 100%. Bien que la problématique busard soit globalement mieux acceptée ces dernières années par le monde agricole du Donziais, l'avenir de cette population de Busard cendré reste incertain.

COORDINATION : Cécile DETROIT
(Société d'Histoire Naturelle d'Autun)

• **Val de Saône et Bresse : Saône-et-Loire (71)**

Petite année en terme de nombre de couples de busard cendré, seulement 11 couples soit moitié moins que les meilleures années. Seulement 8 se sont vraiment installés et 5 nids ont dû être protégés, les autres ayant échoué précocement. Au final, 14 jeunes se sont envolés (plus 2 élevés en centre de

soins), soit 1,27 par couple. On attend 'la' bonne année depuis maintenant 3 ans. Ce serait une bonne chose pour les busards... et pour le moral des surveillants.

La petite population de busards des roseaux se maintient avec 8 couples cantonnés mais peine à mener à bien ses nichées : seulement 3 fournissent des jeunes volants (8 au total). Une première tentative de protection d'un nid dans une prairie humide a échoué mais il s'agissait d'une ponte tardive, probablement de remplacement, et la femelle n'est pas revenue sur ses œufs.

COORDINATION : Brigitte GRAND
(LPO Côte-d'Or et Saône-et-Loire)

BRETAGNE

• **Est-Morbihan (56)**

La saison avait commencée sous une météo clémente, mais une cellule orageuse a considérablement impacté l'époque à laquelle j'aurais dû intervenir sur les sites et plus précisément sur les nids. De fait, pour ne pas rajouter à la contrainte météo, mes passages dans un milieu fragilisé, je me suis abstenu de m'y rendre, en observant à distance et, à mon grand étonnement, de constater malgré la permanence d'orage, une très bonne réussite à l'envol.

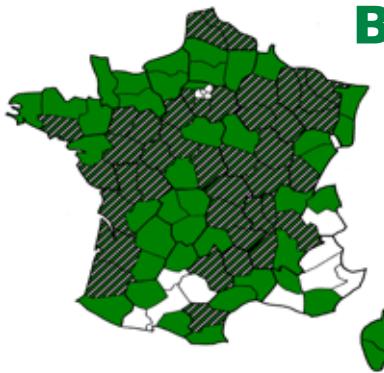
Contrairement à d'autres années, pendant toute cette période orageuse, il faisait très chaud, donc je pense que les poussins pouvaient sécher très vite et la nourriture ne manquant pas a favorisé une telle réussite.

COORDINATION : Pascal LE ROC'H
(MNHN, LPO et GEPB)



© F. CAHEZ

Busard cendré - suivi 2018



█ Espèce présente sans bilan de suivi
█ Espèce présente avec bilan de suivi
█ Espèce absente



Tableau de surveillance du Busard cendré - 2018

RÉGIONS	Couples observés	Nids localisés ou suivis	Nids avec intervention	Nids en échec	Nids avec succès	Jeunes à l'envol	Jeunes avec intervention
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES							
Allier	22	18	11	5	13	32	24
Ardèche	17	17	8	5	12	24	18
Isère	25	21	13	7	14	32	16
Loire	19	17	3	7	10	21	0
Haute-Loire	62	48	30	19	29	79	54
Grande Limagne (Puy-de-Dôme + Allier)	48	35	21	12	23	53	38
Plaine de Plauzat (Puy-de-Dôme)	7	6	1	1	5	12	3
ZPS des Couzes (Puy-de-Dôme)	2	0	0	0	0	0	0
Rhône	18	18	11	5	13	42	33
TOTAL	220	180	98	61	119	295	186
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE							
Plaine Dijonnaise et Châtillonnois (Côte-d'Or)	13	9	6	3	6	13	13
Finage (Jura)	11	7	4	4	3	8	8
Donziais (Nièvre)	9	3	3	0	3	10	7
Val de Saône et Bresse (Saône-et-Loire)	11	8	5	3	5	16	13
TOTAL	44	27	18	10	17	47	41
BRETAGNE							
Est-Morbihan	2	0	0	0	0	0	0
CENTRE-VAL DE LOIRE							
Cher	18	9	9	1	8	32	29
Beauce (Eure-et-Loir)	3	2	2	0	2	7	7
Touraine (Indre-et-Loir)	34	29	10	12	17	34	15
ZPS Petite Beauce FR2410010 (Loir-et-Cher)	12	12	11	3	9	26	26
TOTAL	67	52	32	16	36	99	77
GRAND-EST							
Aube	80	80	65	27	53	158	156
Marne	31	22	20	8	14	56	52
Haute-Marne	14	11	10	3	8	28	27
Meurthe-et-Moselle							
Meuse							
Moselle							
Vosges							
TOTAL	225	177	156	44	133	399	382
HAUTS-DE-FRANCE							
Pas-de-Calais							
Nord	21	20	15	7	13	30	26
ILE-DE-FRANCE							
Yvelines							
Essonne	1	1	1	0	1	3	3
Plaine de la Bassée (Seine-et-Marne)							
Plaine du Gâtinais (Seine-et-Marne)							
Plaine du Montois (Seine-et-Marne)							
Plaine de la Brie (Seine-et-Marne)							
TOTAL	14	14	13	0	14	33	27
NOUVELLE-AQUITAINE							
Pays Royannais (Charente-Maritime)	3	3	3	3	0	0	0
Marais Poitevin et Plaine d'Aunis (Charente-Maritime)							
Nachamps (Charente-Maritime)							
ZPS de Néré-Bresdon (Charente-Maritime)							
Médoc-Blayais (Gironde)							
Landes							
Plaine de la Mothe-St-Héray Lezay (Deux-Sèvres)							
Plaine de Brioux Chef-Boutonne (Deux-Sèvres)							
Plaines de Niort Sud-Ouest et Nord-Ouest (Deux-Sèvres)	57	55	42	18	37	111	66
Plaine d'Iron-Thénezay (Deux-Sèvres)							
Plaine de Saint-Varent (Deux-Sèvres)							
ZPS Niort Sud-Est (Deux-Sèvres)							
Zone atelier CNRS de Chizé (Deux-Sèvres)							
Vouillé (Vienne)							
Neuville (Vienne)	15	15	12	4	11	30	26
TOTAL	248	216	150	70	146	411	289
OCCITANIE							
Aude	10	10	0	0	10	17	0
Aveyron	23	23	3	3	20	23	5
Lozère	21	17	2	13	4	10	3
TOTAL	54	50	5	16	34	50	8
PAYS-DE-LA-LOIRE							
Sud-Est Maine-et-Loire	50	43	27	20	23	61	49
Sud-Est Mayenne	1	1	1	0	1	1	1
Plaines Sarthoises (Sarthe)	4	4	2	2	2	9	9
Marais Poitevin et Plaine du Sud Vendée (Vendée)							
ZPS de la Vendée							
TOTAL	145	122	72	49	73	219	155
TOTAL 2018	1040	858	559	273	585	1583	1191
Rappel 2017	1105	830	585	392	438	1202	979
Rappel 2016	1235	947	536	381	587	1534	788

Busard Saint-Martin - suivi 2018



Espèce présente sans bilan de suivi
 Espèce présente avec bilan de suivi
 Espèce absente



Tableau de surveillance du Busard Saint-Martin - 2018

RÉGIONS	Couples observés	Nids localisés ou suivis	Nids avec intervention	Nids en échec	Nids avec succès	Jeunes à l'envol	Jeunes avec intervention
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES							
Isère	11	10	0	0	10	20	0
Loire	11	0	0	0	0	0	0
Haute-Loire	3	0	0	0	0	0	0
Rhône	5	0	0	0	0	0	0
TOTAL	30	10	0	0	10	20	0
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE							
Finage (Jura)	1	0	0	0	0	0	0
Donziais (Nièvre)	2	1	1	0	1	5	4
TOTAL	3	1	1	0	1	5	4
BRETAGNE							
Est-Morbihan	7	5	0	0	5	24	0
CENTRE-VAL DE LOIRE							
Touraine (Indre-et-Loire)	14	0	0	0	0	0	0
ZPS Petite Beauce FR2410010 (Loir-et-Cher)	39	39	10	6	33	54	27
TOTAL	53	39	10	6	33	54	27
GRAND-EST							
Aube	76	76	44	46	30	91	74
Marne	13	8	7	3	5	16	13
Haute-Marne	0	0	0	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle							
Meuse							
Moselle							
Vosges							
TOTAL	90	85	51	50	35	107	87
HAUTS-DE-FRANCE							
Pas-de-Calais	27	24	8	7	17	50	14
Nord							
ILE-DE-FRANCE							
Yvelines	9	7	3	1	6	19	9
Essonne							
Plaine de la Bassée (Seine-et-Marne)							
Plaine du Gâtinais (Seine-et-Marne)							
Plaine du Montois (Seine-et-Marne)							
Plaine de la Brie (Seine-et-Marne)							
Vexin (Val-d'Oise)	17	16	1	5	11	27	6
TOTAL	65	62	17	27	35	96	46
NORMANDIE							
Plateau du Neubourg (Eure)	22	16	4	7	9	26	6
Toury (Eure)							
NOUVELLE-AQUITAINE							
Pays Royannais (Charente-Maritime)	1	0	0	0	0	0	0
Marais Poitevin et Plaine d'Aunis (Charente-Maritime)							
Nachamps (Charente-Maritime)							
ZPS de Néré-Bresdon (Charente-Maritime)							
Médoc-Blayais (Gironde)	6	4	0	1	3	7	0
Landes							
Plaine de la Mothe-St-Heray Lezay (Deux-Sèvres)							
Plaine de Brioux Chef-Boutonne (Deux-Sèvres)							
Plaines de Niort Sud-Ouest et Nord-Ouest (Deux-Sèvres)	14	14	9	5	9	26	10
Plaine d'Oiron-Thénezay (Deux-Sèvres)							
Plaine de Saint-Varent (Deux-Sèvres)	7	5	4	2	3	11	8
ZPS Niort Sud-Est (Deux-Sèvres)							
Zone atelier CNRS de Chizé (Deux-Sèvres)							
Vouillé (Vienne)	17	17	6	10	7	16	12
Neuville (Vienne)							
TOTAL	68	53	27	25	28	77	42
OCCITANIE							
Aude	0	0	0	0	0	0	0
Aveyron	16	3	3	2	1	4	4
Lozère	1	1	0	1	0	0	0
TOTAL	17	4	3	3	1	4	4
PAYS-DE-LA-LOIRE							
Sud-Est Mayenne	10	5	4	2	3	17	7
Plaines Sarthoises (Sarthe)	1	1	1	0	1	2	2
Marais Poitevin et Plaine du Sud Vendée (Vendée)	2	2	0	1	1	2	0
TOTAL	13	8	5	3	5	21	9
TOTAL 2018	395	307	126	128	179	484	239
Rappel 2017	524	361	136	173	188	445	192
Rappel 2016	656	405	86	197	232	538	114

CENTRE-VAL DE LOIRE

• Cher (18)

Une année mitigée avec une détection difficile des couples nicheurs mais au final, un nombre de couples et de jeunes à l'envol plus important que les années précédentes.

COORDINATION : Sébastien BRUNET
(Nature 18)

• Beauce : Eure-et-Loir (28)

Année catastrophique avec seulement deux couples trouvés sur les neufs de l'année dernière. Au total 7 jeunes à l'envol dont 3 grâce au centre de soin de Rambouillet, relâchés le 13 août. Bons contacts avec les agriculteurs, population de campagnols qui a du mal à se reconstituer...

COORDINATION : Eric GUERET
(Eure-et-Loir Nature)

• Touraine : Indre-et-Loire (37)

Une météo compliquée, un taux d'échec plutôt élevé et de petites nichées, mais des contacts intéressants avec les exploitants agricoles qui contrebalancent cet état de fait, voilà 2018. Un total de 34 jeunes à l'envol pour autant de couples suivis mais seulement 15 qui ont bénéficié d'une cage.

COORDINATION : Benjamin GRIARD
(LPO Touraine)

• ZPS Petite Beauce FR2410010 : Loire-et-Cher (41)

Le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement a coordonné le suivi busard sur la ZPS Petite Beauce en 2018. La LPO et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du Loir-et-Cher participent aux opérations sur le terrain. Une dizaine de bénévoles sont mobilisés sur le terrain. En 2018, les conditions ont été relativement bonnes pour la reproduction des busards (conditions météorologiques et abondances des proies). Quelques orages localisés en juillet ont retardé la moisson mais cela n'a pas permis de sauver toutes les nichées tardives de Beauce.

L'effort en 2018 a été ciblé une fois de plus sur le Busard cendré qui a connu un record de reproduction grâce à la protection de 100% des nids et à de bonnes conditions environnementales. Pour le Busard Saint Martin, les résultats sont moins bons car seule une partie des nids a pu être protégée, le taux de reproduction chute presque de moitié

sans la protection des nids.

Pour le Busard des roseaux, cette espèce est désormais bien présente dans les cultures pour la moitié des nids, les roselières sont saturées et en cours de fermetures. Des travaux de restauration des marais vont être prochainement mis en place sur la Petite Beauce, ces opérations seront bénéfiques aux Busard des roseaux à court terme.

La discussion avec certains agriculteurs est toujours difficile, la tension est palpable. Réunion, lettres d'informations et mails sont pour le moment les seules pistes parcourues pour sensibiliser les agriculteurs dans la protection de ce patrimoine naturel.

COORDINATION : Gabriel MICHELIN
(Centre Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement)

GRAND-EST

• Champagne-Ardenne : Aube (10), Marne (51) et Haute-Marne (52)

Busards 2018 en Champagne-Ardenne : Peu de chiffres qui en disent long ?

Pour 242 jeunes busards cendrés à l'envol, seuls 7 pouvaient s'envoler avant la moisson ! Ça vous suffit comme résumé ? Ou faut-il encore insister ? Au risque de se répéter et de croire que nos cris d'alarme peuvent être entendus « un jour » ; nous confirmons que la situation des oiseaux de plaine est « compliquée » !

Nous venons de connaître trois années exceptionnellement difficiles : 2016, 2017 et 2018 ! Nous pouvons toujours évoquer le manque de proies etc... mais il est évident que la situation « climatique » ne nous permet plus d'être optimiste, désolé !

Même les busards Saint Martin, qui s'installent un peu plus tôt ont du mal à s'en sortir seul : 107 jeunes à l'envol dont seulement 20 pouvaient le faire avant moisson. Donc pas le choix : pour voir des poussins s'envoler, il faut les protéger, et pour les protéger, il faut beaucoup d'énergie (en moyenne 20 heures / par nid).

26 surveillants ont passé 4481 heures (au minimum) et fait 57 177 km pour « courir » devant les moissonneuses batteuses ... Que les agriculteurs qui nous laissent faire soient remerciés, mais hélas, il faut craindre que ce ne soit pas suffisant...

Des mesures devront être prises pour que la « biodiversité » de nos plaines agricoles cesse de disparaître.
Que faire ?

COORDINATION : Jean-Luc BOURRIOUX
(Nature Haute-Marne et LPO Champagne-Ardenne)

• Lorraine : Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57) et Vosges (88)

Une saison 2018 sous le signe de la chaleur et de la sécheresse. Les Busards cendrés sont arrivés tardivement mais ont trouvé une végétation favorable pour établir rapidement leurs nids. Par contre, les moissons ont débuté précocement. Mi-Juin pour les escourgeons et mi-juillet pour une grande partie des blés nécessitant un surcroit de prospection et de protection des nids. Un bilan très mitigé en fonction des secteurs avec en général moins de couples nicheurs.

Quid de la survie des jeunes dans des plaines céréalières quasi désertiques fin juillet ?

ANNECDOSE :

1er mâle aperçu en migration le 30 mars 2018.

COORDINATION : Frédéric BURDA
(CSFL)

• Alsace : Bas-Rhin (67) et Haut-Rhin (68)

Busard des roseaux : seuls 3 couples ont niché en Alsace, mais tous avec succès. Cette réussite peut s'expliquer par un début de printemps pluvieux qui a inondé les roselières, puis suivi d'une météo clémente. Il faut remonter à 1999 pour trouver une productivité de 6 jeunes. Le site classique bénéficiant d'une mesure de protection (APPB) a produit au moins 1 jeune à l'envol. La bonne surprise vient des 4 jeunes de Brumath, site géré par le CSA (Conservatoire des Sites Alsaciens) qui restait en échec depuis sa découverte en 2014.

Busards cendré et Saint-Martin : aucune observation en période de reproduction.

COORDINATION : Alain WILLER
(LPO Alsace)

HAUTS-DE-FRANCE

• Nord (59) et Pas-de-Calais (62)

Encore une année au cours de laquelle les moissons ont été extrêmement précoces. Anecdote lue dans La Voix du Nord : « j'ai fait ma première moisson il y a 40 ans, c'était le 15 août 1978. Cette année, on a commencé le 13 juillet, un mois plus tôt » raconte un agriculteur. Cette situation a fortement affecté le Busard cendré : pratiquement tous les jeunes volants l'ont été grâce à une

action de protection. On note plusieurs cas d'abandon de nid suite aux orages violents de fin mai dans certains secteurs.

Par contre, chez le Busard Saint-Martin, le nombre de jeunes à l'envol double par rapport à l'an dernier et les interventions pour cette espèce s'installant plus précocement ne concernent qu'un tiers des nids. Chez le Busard des roseaux, les nidifications en céréales sont pratiquement aussi nombreuses que celles en roselière, avec le risque de destruction de la nichée.

Presque tous les nids construits en céréales ont dû faire l'objet d'une protection. Sur la totalité des jeunes volants, près de la moitié ont alors bénéficié de cette action. Enfin, des nidifications très tardives ont eu lieu : un cas chez le Busard cendré avec des œufs qui n'ont pas éclos début août et la découverte d'une nichée de jeunes Busards des roseaux âgés d'une dizaine de jours mi-juillet et dont l'issue a été plus favorable.

COORDINATION : Christian BOUTROUILLE et Gaëtan CAVITTE (GON du Nord-Pas de Calais)

ILE-DE-FRANCE

• Yvelines (78) et Essonne (91)

La reproduction de l'année semble bonne pour le Busard St Martin. Dans le secteur du Vexin situé dans le 78, 1 couple, et sur le secteur dit de Maule, 4 couples facilement localisés sans recherche systématique, avec un total de 8 jeunes à l'envol. Une nichée a été moissonnée faute d'avoir pu être localisée à temps (Eric Grosso). Malgré la sécheresse et la canicule, bonne saison également dans les secteurs limitrophes sud Essonne-Yvelines, avec 4 couples reproducteurs de Busard Saint-Martin, (3 dans le 91 et 1 dans le 78, dont 2 protégés), pour 11 jeunes à l'envol, (sans compter ceux d'un couple qui se sont envolés à notre insu). Toujours un couple de Busard cendré avec le même mâle marqué depuis cinq ans, avec 3 jeunes grâce à protection. Enfin un couple de Busard des roseaux, dont le nid a été pour la première fois localisé précisément, et qui nous a énormément accaparés, de par sa position difficile d'accès en début de saison à cause des pluies ; de par l'extrême méfiance de la femelle qui a refusé la cage (posée et retirée le lendemain), et exposé 2 des 4 poussins à la préddation naturelle. Grosse déception pour tous les bénévoles, étant donné l'énorme investissement qui nous a empêché de prospecter dans les autres secteurs habituels.

A noter l'excellente collaboration avec un agriculteur, qui a accepté 3 nids protégés, 2 de Saint-Martin et 1 de

Cendré. Les céréales laissées autour de la cage en abondance ont permis aux jeunes, peu disposés à s'envoler, de bien s'abriter de la chaleur accablante. L'effort concentré sur la protection des couples dans l'orge d'hiver, une moindre disponibilité des bénévoles et des moissons très précoces, comme partout en France, expliquent le faible nombre de couples recensés, peu significatif de la densité des trois espèces, notamment en Essonne.

COORDINATION : Bianca Di LAURO et Eric GROSSO
(Groupe busards 91 & 78, LPO)

• Plaines de la Bassée, du Gâtinais, du Montois et de la Brie : Seine-et-Marne (77)

Quatre secteurs surveillés par les bénévoles de PIE VERTE BIO 77 : 56 nichées, certaines et documentées, ont pu alimenter le suivi national de la manière qui suit :

Busards cendrés : 13 nichées, 41 œufs, 38 poussins, 30 jeunes à l'envol (6 avant moisson et 24 après moisson).

Busard Saint-Martin : 39 nichées, 68 œufs, 65 poussins, 50 jeunes à l'envol (19 avant moisson et 31 après moisson).

Busard des Roseaux : 4 nichées, 8 œufs, 8 poussins, 8 jeunes à l'envol.

Un total de 13 nichées de Busards Saint-Martin ont fait l'objet d'une protection (11 par carré grillagé, 1 par carré non moissonné et 1 grâce au centre de soins), ce qui a permis de sauver 31 jeunes soit 62 % du total des jeunes volants de Busards Saint-Martin. 12 nichées de Busards cendrés ont été protégées (11 par carré grillagé et 1 par carré non moissonné) ce qui a permis de sauver 24 jeunes soit 80 % du total des jeunes volants de Busards cendrés. Sur les dix dernières années, 2018 est la meilleure année de jeunes à l'envol pour les Busards cendrés.

C'est la 4ème meilleure année pour le nombre de couples nicheurs trouvés (18 en 2014, 14 en 2017, 13 en 2015 et 2018). 2018 est la meilleure année pour les jeunes à l'envol de Busards Saint-Martin en cage de survie. Par contre, nous constatons une diminution continue du nombre de jeunes à l'envol avant moisson depuis 2012 (75 jeunes à l'envol en 2013, 74 en 2014, 66 en 2015, 37 en 2016, 31 en 2017 et seulement 19 en 2018). Pour la première fois, il y a eu plus de jeunes à l'envol après moisson qu'avant moisson. Diminution des couples nicheurs de busards Saint-Martin trouvés depuis 2014 (53 en 2015, 48 en 2016, 49 en 2017 et seulement 39 en 2018). Une suspicion de deux poussins

de cendrés ayant disparu à Mondreville et un jeune cendré a été trouvé piétiné dans une cage à Ichy.

ANNECDOSE :

Pour la deuxième fois, une femelle mélânique de Busard cendré a niché dans le Gâtinais, à moins d'un kilomètre du lieu de l'année précédente. Sur les 3 poussins, l'ainé était mélânique et c'est le seul à s'être envolé. Chez l'unique couple de busards cendrés nichant dans la plaine de la Bassée, le mâle et la femelle portaient une bague métallique. Une femelle de Busard Saint-Martin portant une bague métallique a niché pour la deuxième fois dans la plaine de la Bassée à moins d'un kilomètre du lieu de l'année précédente.

COORDINATION : Joël SAVRY
(Pie Verte Blo 77)

• Vexin : Val-d'Oise (95)

Une année qui s'est bien déroulée, les couples se sont installés rapidement. C'est une bonne année avec 12 couples reproducteurs (11 dans le 95 et 1 dans le 78) sur le secteur suivi depuis 2010. Une nichée a été retrouvée morte sur le nid. Les oiseaux ont été envoyés via le réseau SAGIR pour analyse. Les résultats ne montrent pas d'intoxication par les molécules les plus impliquées. Une mort naturelle par maladie est envisagée sans plus de détail. L'utilisation du drone pour la première année, nous a permis de mieux cerner les dates d'envol des jeunes. La maîtrise technique du drone, c'est faite sur le terrain avec quelques tâtonnements notamment sur la qualité des images ou parfois des difficultés à retrouver un nid.

ANNECDOSE :

Lors du prélèvement des 4 poussins morts sur le nid, nous avons vu arriver la femme de l'agriculteur comme une furie «qu'est-ce que vous faites dans mon champs? ». La discussion était mal engagée, nous n'étions pas chez le bon agriculteur. Le couple s'était déplacé entre la première localisation du nid et l'emplacement définitif, une petite trace marquait la limite entre les deux propriétés. Après moult explications, nous avons papoté une bonne heure sur l'agriculture, la chasse et la biodiversité.

COORDINATION : Eric GROSSO
(LPO île-de-France)

Busard des roseaux - suivi 2018



■ Espèce présente sans bilan de suivi
 ■ Espèce présente avec bilan de suivi
 ■ Espèce absente



Tableau de surveillance du Busard des roseaux - 2018

RÉGIONS	Couples observés	Nids localisés ou suivis	Nids avec intervention	Nids en échec	Nids avec succès	Jeunes à l'envol	Jeunes avec intervention
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES							
Isère	1	1	0	0	1	4	0
Haute-Loire	1	1	0	1	0	0	0
Rhône	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2	2	0	1	1	4	0
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ							
Plaine Dijonaise (Côte-D'Or)	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saône et Bresse (Saône-et-Loire)	8	7	1	4	3	8	0
TOTAL	8	7	1	4	3	8	0
CENTRE-VAL DE LOIRE							
ZPS Petite Beauce FR2410010 (Loir-et-Cher)	13	13	1	1	12	24	5
GRAND-EST							
Aube	1	1	0	0	1	2	0
Haute-Marne	2	2	0	2	0	0	0
Bas-Rhin	3	3	0	0	3	6	0
Haut-Rhin							
TOTAL	6	6	0	2	4	8	0
HAUTS-DE-FRANCE							
Pas-de-Calais							
Nord	39	31	13	5	26	73	40
ILE-DE-FRANCE							
Yvelines	1	1	1	0	1	2	2
Essonne							
Plaine de la Bassée (Seine-et-Marne)							
Plaine du Gâtinais (Seine-et-Marne)	4	4	0	1	3	8	0
Plaine du Montois (Seine-et-Marne)							
Plaine de la Brie (Seine-et-Marne)							
TOTAL	5	5	1	1	4	10	2
NOUVELLE-AQUITAINE							
Pays Royannais (Charente-Maritime)	2	0	0	0	0	0	0
Marais Poitevin et Plaine d'Aunis (Charente-Maritime)							
Nachamps (Charente-Maritime)	16	12	3	2	10	22	8
ZPS de Néré-Bresdon (Charente-Maritime)							
Médoc-Blayais (Gironde)	9	3	0	2	1	1	0
Landes							
Plaine de la Mothe-St-Heray Lezay (Deux-Sèvres)	0	0	0	0	0	0	0
Plaine de Brioux Chef-Boutonne (Deux-Sèvres)							
Plaines de Niort Sud-Ouest et Nord-Ouest (Deux-Sèvres)	9	9	6	3	6	16	10
Plaine d'Oiron-Thénezay (Deux-Sèvres)							
Plaine de Saint-Varent (Deux-Sèvres)	1	1	1	0	1	4	4
ZPS Niort Sud-Est (Deux-Sèvres)							
Zone atelier CNRS de Chizé (Deux-Sèvres)	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	37	25	10	7	18	43	22
OCCITANIE							
Aude	3	3	0	2	1	2	0
Lozère	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	3	3	0	2	1	2	0
PAYS-DE-LA-LOIRE							
Marais Poitevin et Plaine du Sud Vendée (Vendée)	11	9	5	6	3	10	9
TOTAL 2018	124	101	31	29	72	182	78
Rappel 2017	174	114	29	58	58	130	56
Rappel 2016	219	94	15	33	49	108	29

NORMANDIE

• Plateau de Neubourg et Tourny : Eure (27)

Au regard de 2017, le bilan 2018 est plutôt mauvais. Pour le même nombre de couples localisés (22) (avec 4 personnes de plus), nous en avons suivis 16 couples au lieu de 21 dont 9 nids ont réussi au lieu de 16 et 7 nids en échec pour 4 en 2017 - 26 jeunes à l'envol au lieu de 41 - Sur 53 œufs ou poussins visités seuls 26 se sont envolés !! Six poussins ont malgré tout été sauvés grâce à trois protections posées. A noter que les 4 protections posées l'ont été dans le blé. Six échecs sont dus à des causes indéterminées.

Pour la première année, mise en place du protocole de contrôle conditionnalité PAC en partenariat avec la DREAL, la DDTM, la DRAFF et l'ONCFS.»

COORDINATION : Patrick CORNETTE (LPO Normandie)

NOUVELLE-AQUITAINE

• Pays Royannais : Charente-Maritime (17)

J'avais cru que l'année dernière était la plus démoralisante. Et bien en cette année 2018, le pire attendait nos busards locaux, avec zéro poussin volant. Il faut dire que la météo a été dans ce secteur particulièrement néfaste, avec des pluies printanières incessantes, et de larges zones céréaliers inondées. Les installations de couples ont été rares, les sites peu propices et les ressources en micromammifères assez pauvres. Le harcèlement par les Buses variables et les Milans noirs, eux aussi en difficultés, a de plus été incessant.

COORDINATION : Dominique CEYLO (LPO)

• Marais Poitevin charentais, Plaine d'Aunis, Nachamps et ZPS de Néré-Bresdon : Charente-Maritime (17)

En Charente-Maritime, 2018 semble être une bonne année pour les busards. Les moissons se sont étalées jusqu'à fin juillet, la protection s'est donc faite majoritairement sur des poussins sub-volants. Les efforts de prospection ont permis de localiser 68 nids : 51 nids de Busard cendré, 12 nids de Busard des roseaux et 5 nids de Busard Saint-Martin.

La taille de ponte moyenne du Busard cendré est de 3,5 œufs et la productivité est de 2,3 jeunes à l'envol par couple (en considérant ceux envoyés au centre de soin comme de l'échec). Au total, 90 jeunes de Busard cendré (au minimum) ont pris leur envol in-situ et seulement 11

œufs et 4 poussins ont été transférés au centre de soin de Saint-Denis-du-Payré. Cette année, aucun cas de destruction volontaire n'est à signaler. Cependant, 6 nids ont été détruits par moisson, à cause de moissons plus précoces qu'annoncées. Six jeunes de ces nids moissonnés ont tout de même pris leur envol en échappant aux moissonneuses. Plusieurs cas de prédateurs ont été constatés. Cela a affecté au minimum 16 poussins ou œufs, sur 13 nids. Il s'agit principalement de prédateurs par des renards ou des chiens avant visite des nids. De plus, les fortes pluies en début de saison ont probablement induit quelques échecs et des pontes de remplacement tardives.

Les relations avec les agriculteurs restent positives et aucun cas de refus d'intervention n'est constaté cette année. La mobilisation des bénévoles se maintient avec de nouvelles recrues pour cette saison, et l'appui d'une stagiaire en master 1, une volontaire en service civique et de deux chargées d'études.

ANNÉCDOSE :

Cette année nous avons pu tester l'utilisation d'un drone pour repérer les nids grâce à un bénévole détenteur du permis. Il nous a permis de vérifier l'occupation des nids localisés et de prévoir les protections en amont des moissons. Nos premiers retours sont plutôt satisfaisants mais la recherche des nids doit se faire prioritairement sur céréale encore vert pour faciliter la détection.

COORDINATION : Elisa DAVIAUD (LPO)

• Médoc, Blayais et Landes : Gironde (33) et Landes (40)

Busard cendré : La saison 2018 a apporté son lot de particularités avec un retard considérable pour certains couples dans leur installation ou arrivée, beaucoup de pluie en début de saison, un nombre de couples moins élevé en comparaison des années précédentes. En Gironde, pour la troisième année consécutive, aucun couple ne s'est reproduit dans le Blayais, aucun couple n'a niché sur la parcelle habituelle dans le nord Médoc mais un mâle a été observé plus au nord indiquant une nidification possible. Certains sites forestiers de plus en plus fermés continuent à se vider et c'est en périphérie, dans de jeunes semis de pins que l'on retrouve quelques couples. 14 couples ont produit au moins 13 jeunes volants en Gironde et 4 dans les Landes 8 jeunes à l'envol.

Busard Saint-Martin : Toujours très peu de couples localisés en Gironde avec un seul sur trois qui produit des jeunes. Dans les Landes pour 3 nids 6 jeunes volants.

Busard des roseaux : Ce sont 8 couples qui ont été recensés dans les marais du Blayais et un dans le médoc dans la lande. Un seul a semble-t-il réussi.

ANNÉCDOSE :

Dans le Médoc, une femelle marquée dans les Deux-Sèvres en 2015 et présente en Gironde pour la deuxième année consécutive s'est reproduit sur la commune de St Laurent-Médoc à 14 kms du site de nidification de 2017 où elle avait échoué. Une femelle mélancole marquée en Gironde en 2016 s'est reproduit sur le secteur de Lacanau qu'elle avait prospecté sans y nicher en 2017. Ce sont les seuls oiseaux marqués contactés au cours de la saison.

COORDINATION : Dominique CEYLO (LPO)

• Plaine de la Mothe-St-Heray Lezay et de Brioux Chef-Boutonne : Deux-Sèvres (79)

Sur le Lezayen comme sur la Plaine de Brioux Chef-Boutonne, cette année de recherche et protection des nichées fut une nouvelle fois complexe du fait de la météorologie, de l'arrivée tardive des couples. Cependant, contrairement à l'année dernière la ressource alimentaire nous a semblé plus importante pour les busards avec un nombre de jeunes par nichée plus importants (entre 3 et 5 jeunes pour les Busards cendré). Les moissons ont été retardées par la météo (pluie fin juin) ce qui a permis à certains jeunes de s'envoler avant la moisson.

47 couples (34 de Busard cendré, 13 de Busard Saint-Martin) ont été suivis. 65 jeunes de Busard cendré et 11 jeunes de Busard Saint-Martin se sont envolés (en comparaison l'année dernière il y avait seulement 18 jeunes volants). C'est donc plutôt une bonne année de reproduction sur ce secteur. Ce suivi a permis de baguer les jeunes busards au nid cette année avec 47 poussins bagués. Patrick Martin a abattu encore cette année un énorme travail sur la Plaine de Brioux Chef-Boutonne, ce fort investissement commence à être récompensé par cette bonne réussite de reproduction et la sensibilisation des exploitants fonctionne bien ; Merci Patou !

COORDINATION : Victor TURPAUD-FIZZALA (GODS)

• Plaines du Marais poitevin et de Niort Nord-Ouest : Deux-Sèvres (79)

Au total 78 nids de busards ont été découverts dont 55 nids de Busards cendrés, 14 nids de Busards Saint-Martin et 9 nids de Busards des roseaux. En comparaison, entre 2010 et 2015, 58 nids ont été trouvés en moyenne chaque

année avec 69 nids en 2016, 68 nids en 2017 et un record en 2015 avec 96 nids. Avec un taux de réussite de 67%, soit 52 nids où il y a eu au moins un jeune à l'envol, il s'agit d'une bonne année pour la reproduction des busards. La taille de ponte était assez grande cette année, avec en moyenne 4,07 œufs par nid, ce qui peut être expliqué par une forte abondance de campagnols en début de saison. Le taux d'éclosion est lui de 74% ce qui est bien meilleur que les deux années précédentes (54% en 2016 et 43% en 2017).

Le nombre de jeunes à l'envol est de 153, dont 111 Busards cendrés, 26 Busards Saint-Martin et 16 Busards des roseaux, soit un taux d'envol de 71% (nombre de poussins envolés par rapport au nombre de naissance). Ce taux d'envol est meilleur que l'an dernier, où il était de seulement 46.8%, mais reste dans la moyenne des autres années (80% pour 2016 et 71% en moyenne depuis 2010). Ce chiffre démontre des difficultés au moment de l'élevage des jeunes, potentiellement dû à une diminution des ressources alimentaires. 24 événements de préation, avérés ou soupçonnés, sont également à dénombrer.

Malgré l'arrivée tardive des Busards cendrés et une mauvaise météo en début de saison qui ont retardé la reproduction, les moissons elles aussi tardives ont permis à 46% des jeunes de s'envoler avant celles-ci. Néanmoins, 86 jeunes se sont envolés grâce à la présence de la cage traîneau qui reste donc une protection indispensable pour la réussite des nichées de busards. Par précaution presque la totalité des nids encore actifs au début des moissons ont été protégés, soit 57 nids.

COORDINATION : Alexis MARTINEAU (GODS)

• Plaines d'Oiron-Thénezay et de Saint-Varent : Deux-Sèvres (79)

Au cours de la saison, 18 couples de Busard cendré, 7 de Saint-Martin et 1 des roseaux ont été recensés. Pour le Busard cendré, seule la moitié de couples a niché. Neuf nids ont été découverts et 12 jeunes ont pris leur envol, tous grâce à la protection. Concernant le Busard Saint-Martin, les 5 nids trouvés ont produit 11 jeunes, dont 8 grâce à la protection. Enfin, 1 nid de Busard des roseaux a été protégé et les 4 jeunes se sont envolés !

Il s'agit d'une année moyenne en termes de nombres de nids trouvés et de jeunes à l'envol. Il semble que les conditions météorologiques du début de la saison ont empêché la reproduction de la moitié des couples de Busard cendré observés. Nous avons noté plusieurs cas de préation partielle des nids et deux cas de destructions volontaires dans le

nord de la ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay. Le premier concerne la destruction de 3 poussins de Busard cendré au nid et le second, la destruction d'une femelle de Busard Saint-Martin, ce qui entraîne le transfert de 3 des 4 poussins non volants en centre de soin.

COORDINATION : Christophe LARTIGAU (GODS)

• Vouillé et Neuville : Vienne (86)

Une année très satisfaisante pour le Busard cendré, malgré des nids tardifs et des moissons précoces. Trente jeunes se sont envolés, dont 80% après les moissons, grâce aux cages traîneaux grillagées. Par contre les Busards Saint-Martin ont cumulé les problèmes, avec des agriculteurs qui ont oublié de nous prévenir lors des moissons (deux nichées détruites) ou qui ont déplacé la cage sans ménagements (une cage traîneau dont le blé a recouvert les petits poussins), et deux qui ont refusé les grillages. L'un d'eux a refusé malgré l'intervention d'un garde ONCFS de me laisser mettre un grillage après moisson... Un autre pose les deux bambous repères croisés sur la cage-traîneau. Nous touchons là aux limites de notre action, lorsque la malveillance l'emporte sur la loi...

ANNECDOSE :

J'aimerais ne garder que le meilleur : un bon succès à l'envol pour le Busard cendré, avec une majorité d'agriculteurs sympathiques et accueillants... Cependant 5 sur 21 refusent ou s'opposent à la protection par une résistance malveillante... et ce n'est pas la première année, hélas. Ce sont avec ceux-là que l'on perd du temps (pas de réponses au téléphone, ne préviennent jamais lors des moissons, d'où surveillance attentive au jour le jour de leurs champs, etc...). Alors les ignorer, c'est une position théorique... Les lois de protection des rapaces et de la biodiversité ne sont pas appliquées... Une autre difficulté à venir : une usine de méthanisation (« gaz de ville ») utilisera des productions de maïs par semis et arrosage juste après la moisson... Cette année deux parcelles d'orge concernées nous ont juste laissé le temps de déplacer deux nichées dans du blé adjacent... Et lorsqu'il n'y aura pas de culture de déplacement à côté ? De plus deux moissons par nid (orge, puis blé !) et les autres travaux agricoles vont multiplier les dérangements...

COORDINATION : Alain LEROUX (LPO Vienne)

OCCITANIE

• Aude (11)

Retard de 2 à 3 semaines pour les Busards cendrés. Beaucoup de choses à découvrir

dans ce département. Peu de bénévoles actifs sur les busards.

COORDINATION : Florian ESCOT (LPO Aude)

• Aveyron (12)

Année encore difficile en Aveyron : toujours peu de campagnols, des busards Saint-Martin moins nombreux et des cendrés arrivant avec 2 à 3 semaines de retard et semblant dans un état physiologique non satisfaisant au vu des tailles de ponte faibles (2 à 3 œufs). Une météo pluvieuse, ventée et orageuse a provoqué des abandons de nids en cultures (60%, triste première) et des retards d'installation des Busards Saint-Martin. Toujours malheureusement quelques agriculteurs non coopératifs (fauche d'un nid de Busard cendré)! Concernant les Busards cendrés, 76% des jeunes à l'envol proviennent des landes où le taux de reproduction est proche de 1,5 jeune par couple nicheur mais avec une productivité supérieure à 2 ; globalement (nids en landes + cultures) ont obtenu seulement 1 jeune par couple nicheur. Quant aux Busards Saint-Martin, les 7 nids suivis et installés en hors-cultures ont donné des jeunes à l'envol (impossible à comptabiliser).

Nous menons des actions sur les landes accueillant des Busards cendrés nicheurs dans le cadre du Contrat de Restauration de la Biodiversité (soutenu financièrement par la Région et l'Europe). Outre le suivi de la reproduction, ces actions consistent notamment à contacter tous les propriétaires et usagers et à leur proposer de signer avec nous une convention de gestion dans l'objectif de maintenir ses milieux accueillant pour les Busards (végétation et tranquillité). La préservation de ces habitats représente un enjeu essentiel pour le maintien d'une population de Busard cendrés à l'échelle de Midi-Pyrénées.

COORDINATION : Viviane LALANNE-BERNARD (SOS Busards)



© C. PACTEAU

• Lozère (48)

Busard cendré : 21 couples observés et 17 couples nicheurs, effectif restant faible depuis 2016. Dans les landes, dix couples nicheurs dont 9 dans le Parc National des Cévennes (Zone Cœur + aire d'adhésion) donnent 4 jeunes à l'envol. Dans les prairies naturelles des hauts plateaux de la Margeride, l'effectif reste très bas : 5 couples nicheurs (au lieu de 10 à 12 en 2010) donnent une seule nichée de 3 jeunes à l'envol. Dans les cultures (majoritairement prairies artificielles) du centre et de l'ouest de la Lozère, la rareté des cantonnements observés (certains sites traditionnels abandonnés) et la faible implication bénévole expliquent les effectifs particulièrement bas : 2 nids localisés pour 3 couples observés. Sur les Grands Causses, un seul couple est observé cantonné et tente vainement une reproduction en juin en pleine vague de fauches.

Au total, treize couples ont échoué et les 4 autres ont donné 10 jeunes à l'envol dont 3 grâce à une protection. Le succès reproducteur, en baisse continue depuis 2015, atteint le triste record de 0,6. Sur les 3 dernières années, le taux d'échec oscille entre 58 et 76 %. Aucune zone géographique, aucun milieu n'est épargné. Les échecs concernent tous les stades, de l'incubation à l'élevage des jeunes. On peut noter également une femelle adulte retrouvée morte sur son nid en position de couveuse. Une période particulièrement froide avec de fortes précipitations neigeuses (environ 30 cm durant 2 jours sur les hauts plateaux) puis pluvieuses durant plusieurs jours consécutifs vers la mi-mai et la faiblesse des ressources alimentaires (campagnols) semblent être les causes majeures de ces nombreux échecs. Le relationnel avec les agriculteurs est très variable selon les sites et reste localement compliqué du fait d'un amalgame avec la problématique du Loup. La population nicheuse, globalement en baisse ces dernières années, est estimée entre 25 et 40 couples.

Busard St-Martin : 1 seul couple observé pour une population estimée ces dernières années entre 6 (2018) et 20 couples nicheurs. Le seul nid localisé et suivi, en milieu naturel, ne donne aucun jeune à l'envol. C'est la première année depuis 2009 que l'effectif détecté est aussi bas, proche de la disparition de l'espèce en tant que nicheuse dans le département.

ANNÉCDOSE :

Le seul nid protégé, dans une prairie artificielle, a nécessité 35 visites du 12 mai au 29 juillet. Ce nid de Busard cendré a été protégé d'une fauche (jalons puis enclos électrifié), d'un orage (herbes recouvrant le nid, écartées pour permettre le retour de la femelle), d'une seconde fauche (déplace-

-ment du nid et de l'enclos à la demande de l'agriculteur), puis d'une prédateur par un renard (prélèvement d'un poussin sorti de l'enclos en canisses) suite au déplacement du nid et de sa protection et au vol de la batterie solaire. Le grand enclos, devenu défectueux et non électrifiable, a été retenu et consolidé au pied avec des fers à béton, et la cage en canisses camouflée avec des andains. Trois jeunes sur quatre se sont envolés. En conclusion, le déplacement de la protection initiale pour faciliter les travaux agricoles est trop chronophage pour pouvoir être géré par des bénévoles, trop risqué pour la nichée et nécessite de surcroît une autorisation des services de l'Etat.

Parcé-sur-Sarthe, ce qui semble peu au vu de la surface prospectée.

Deux nidifications de Busards cendrés en plaine de Conlie ont échoué : un à cause du refus de l'agriculteur de pénétrer sur son terrain et un autre à cause de la prédateur des œufs. Les deux autres nids de Busard cendré ont par contre été très productifs avec un total de 9 jeunes à l'envol. La pose de protection a permis l'envol de 11 jeunes busards en plaine de Conlie et Parcé-sur-Sarthe. Très peu de couples localisés du certainement à un manque de prospection. Les moissons précoces n'auront pas permis l'envol des jeunes des nids non protégés.

COORDINATION : Bruno DUCHENNE (LPO Sarthe)

• Plaine du Sud-Vendée et Marais Poitevin : Vendée (85)

La saison 2018 a été relativement bonne. Les couples de Busard cendré et de Busard des roseaux se sont installés rapidement à leur arrivée en avril même si quelques cantonnements très tardifs ont été constatés dans les polders. La ressource alimentaire bien présente dans la plaine a permis une bonne reproduction dans ce secteur. Le constat est plus mitigé dans la zone de marais. Nous constatons des différences notables entre le secteur du Marais poitevin et la zone de plaine. Si l'on regarde la taille de ponte moyenne des 2 secteurs, on constate une moyenne de 3,5 œufs/nids en plaine contre 2,3 œufs/nids dans les polders. Dans ce secteur de marais, 23 nids de Busard cendré ont été recensés et 10 de Busard des roseaux. Les 23 nids de Busard cendré ont permis l'envol de 18 jeunes sur un total de 26 : 56 % des envols ont été possible grâce aux mesures de protection sur site ou à l'envoi en centre de soin.

La productivité totale est de 0,86, la productivité protégée est de 0,48 et de 0,38 pour les envols non protégés. Dans le secteur de plaine, 67 nids de Busard cendré ont été localisés dont 42 ont fait l'objet d'intervention. Ces nids ont permis l'envol de 130 jeunes sur un total de 140 dont 44 ce sont envolés avant moisson, 75 grâce aux protections et 11 ont été envoyés en centre de soin. Les envols protégés représentent 66 % des envols ! La productivité du secteur de la plaine du sud Vendée est de 1,94 dont 1,28 de productivité protégée et 0,66 de productivité non protégée. 4 nids de Busard des roseaux dont 2 échecs, 1 envol sans protection et 1 parti en centre de soin et 2 nids de Busard Saint-Martin dont un en échec et un avec au moins 2 jeunes à l'envol avant moisson.

COORDINATION : Jean-Luc BIGORNE (LPO) & Benoît DEFFRENNES (PNC)

PAYS-DE-LA-LOIRE

• Sud-Est Maine-et-Loire (49)

Alors que la saison semblait assez intéressante avec un nombre de couples important, les résultats en termes de jeunes à l'envol sont décevants. 61 jeunes pour 41 couples ayant pondu. Avec 1,5 jeune par couple, on est loin des 1,92 jeunes minimum pour maintenir l'espèce annoncé lors d'une réunion busard. Deux destructions volontaires ont encore été constatées, ruinant notre investissement.

COORDINATION : Thierry PRINTEMPS et Damien ROCHIER (LPO Anjou)

• Sud-Est Mayenne (53)

La saison a été plus fructueuse que l'an passé. Les micromammifères étaient au rendez-vous. Par contre, la période de nidification s'est étirée dans le temps, ce qui fait que certains couples ont mené leurs jeunes à l'envol avant que les nids n'aient été trouvés, pendant que d'autres n'en étaient qu'au début de l'élevage des jeunes, voire en fin de couvaison ! La moisson et les fortes chaleurs de juillet ont quelquefois précipité et compliquée les choses quant à la pose de protection. Nous avons eu la belle surprise de la reproduction tardive d'un couple de busards cendrés, avec un magnifique mâle mélaniqe et une femelle encore toute jeune semble-t-il.

COORDINATION : Guy THEBAULT (Mayenne Nature Environnement)

• Plaines Sarthoises (72)

Cinq nids localisés, 4 en plaine de Conlie (3 de Busard cendré et 1 de Saint-Martin) et un de Busard cendré en plaine de

ANNECDOSE :

Notons dans le secteur du Marais poitevin, la présence de 9 nids dans une parcelle où nous avions interdiction de pénétrer et déposer des protections. L'utilisation du Drone sur ce site, nous a permis de localiser les nids et de pouvoir intervenir efficacement au moment de la moisson, mais après de longues heures de négociation ! Dans la plaine, Nous avons dû faire intervenir l'ONCFS dans la commune de Saint-Hilaire-des-Loges où nous avions 3 nids et l'interdiction de les protéger. Après leur intervention, l'exploitant agricole a autorisé la pose de cages, ce qui a permis aux oiseaux de s'envoler après moissons. L'ONCFS est également intervenu pour un nid de Busard des roseaux à Triaize. Hormis les 2 cas d'intervention de l'ONCFS, les agriculteurs ont été coopératifs, nous notons même une légère amélioration quant à leur implication sur la zone de plaine. Il est tout de même nécessaire de continuer à privilégier une bonne communication dans ce sens.

© L. DUVALLET



COORDINATION : Aurélie GUEGNARD
(LPO Vendée)

Les busards - suivi 2019

Busard cendré - *Circus pygargus* (Linnaeus, 1758)



Busard Saint-Martin - *Circus cyaneus* (Linnaeus, 1758)



Busard des roseaux - *Circus aeruginosus* (Linnaeus, 1758)



L'année 2019 fut incontestablement une bonne année pour les Busards, au-dessus de la moyenne des vingt dernières années, mais n'atteint comme même pas les records des années 2007 ou 2008 (années de marquage des poussins de cendrés) ou 2014 et 2015 pour les nids trouvés et les nids protégés, mais dépassent les années 2011 et 2012 pour la productivité des trois espèces confondues. La météo avec fortes chaleurs en juin est signalée par certains coordinateurs pour avoir provoqué des mortalités de poussins. Les moissons précoces dans les grandes plaines céréalières du centre et de l'ouest de la France ont rendu plus que jamais indispensables les protections par grillages ou cages. A noter onze nids encore détruits volontairement sur 7 sites de protection. Pour mémoire, certains départements se sont dotés d'un dispositif de signalement par les services agricoles (DDT) et environnementaux (DRAE) des agriculteurs « récalcitrants ». Les effets positifs sont notés dès la mise en action de ces mesures d'écoconditionnalité.

Espèces à surveiller

Tableau de surveillance général des busards - 2019

RÉSULTATS DES ACTIONS DE PROTECTION DES BUSARDS spp. 2019											
		COUPLES		NIDS			JEUNES		MOBILISATION		
		Observés	Trouvés/ Suivis	Avec interventions	Echecs/ Détruits	Succès	Total à l'envol	Grâce à intervention	surveillants	journées de surveillance	productivité (envol/nids trouvés)
2019	BC	1 395	1151	678	286	817	2 534	1 865	597	4 850	2.20
	BSM	680	476	163	124	311	940	407			1.97
	BDR	163	116	25	43	73	170	34			1.46
	TOTAL	2 238	1 743	866	453	1 201	3 544	2 306			2.09
MOYENNES SUR LA PÉRIODE 2002-2019											
2002	BC	1 122	898	512	277	621	1 756	920	474	4 331	1.95
	BSM	523	327	97	106	221	626	177			1.91
	BDR	163	85	16	29	56	132	20			1.56
2019											

BC : Busard cendré - BSM : Busard Saint-Martin - BDR : Busard des roseaux

Cependant, les interventions sur les nids sont indispensables pour 73% des envols pour le cendré, et de 44% pour le Saint-Martin en 2019.

La tendance de fond de l'effet du dérèglement climatique et de la date moyenne des moissons se confirme année après année. Le caractère indispensable de notre action pour l'avenir des busards, spécialement du busard cendré, ne fait que s'amplifier. Le débat de savoir si le salariat (d'ores et déjà mis en place au sein de de groupes départementaux) et/ou des indemnisations seront nécessaires pour l'avenir sera traité par les personnes concernées. De manière générale, la politique agricole devrait tenir compte de ces dégâts directs et indirects sur la biodiversité. Les mesures agro environnementales (MAE) sont à étendre aux busards, espèces parmi les plus impactées par les évolutions actuelles.

Alain LEROUX

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

• Isère (38)

Malgré quelques embûches tout au long de la campagne avec une femelle retrouvée morte, un échec de protection lors d'une moisson ainsi que plusieurs cas d'échecs plus « naturels », l'année 2019 se révèle positive pour la reproduction des busards cendrés en Isère. Les échecs ont eu lieu pour la plupart avant la mise en place des protections, et le sauvetage de ces nids aurait été presque impossible (échecs à cause d'intempéries ou prédation avant fauches et moissons), ce qui abaisse la productivité globale à 1,65. Mais la productivité pour les nids avec au moins un jeune à l'envol est de 2,39 ce qui est encourageant. Contrairement à 2018, presque tous les nids protégés ont vu l'envol d'au moins un jeune alors que cette année-là, les jeunes sortant des cages ont souvent été prédatés. L'augmentation de la hauteur des cages à 1,4 mètre de haut et la pose de filets électrifiés autour de chaque nid ont permis d'éviter ce problème. Dans les cultures, cette année ce sont les céréales qui ont été préférées alors que les prairies de fauches avaient été plus utilisées l'année dernière : en 2019, beaucoup de prairies de fauches (Ray-grass) ont été fauchées juste avant l'installation des busards, ceux-ci se sont donc rabattus sur des céréales.

ANNÉCDOSE :

Une femelle a été retrouvée morte dévorée dans le filet électrique de protection: elle s'y est probablement coincée la veille lors de vents violents. Ce cas est certainement exceptionnel mais aurait peut-être été évité en utilisant des filets d'un périmètre de 50

mètres et non de 25 mètres. Anecdote plus joyeuse, 2 nichées se sont envolées avant les moissons du blé où elles étaient installées en 2019.

COORDINATION : Félix THEVENET
(LPO AuRA)

• Loire (42)

En 2019, 27 nids de Busard cendré ont été localisés, ce qui est mieux que les deux précédentes années (17 en 2018 et 20 en 2017). 12 nids ont connu un échec dont 6 à cause des récoltes effectuées avant que nous puissions intervenir. Au total, 4 protections ont été réalisées (3 dans les céréales et 1 dans une prairie de fauche), toutes avec succès. Cependant, seulement 28 jeunes ont été observés à l'envol. En réalité, ce nombre est probablement plus élevé car plusieurs nichées dans des friches n'ont pu être contrôlées au moment de l'envol par manque de temps. Aucune recherche des Busards Saint-Martin n'a été effectuée mais une attention particulière a été portée à l'espèce lors des prospections Busard cendré. Cette année, nous pouvons estimer le nombre de couple nicheur à au moins 31.

COORDINATION : Bertrand TRANCHAND et
Paul ADLAM
(LPO AuRA)

• Haute-Loire (43)

Le nombre de couples cantonnés cette saison est légèrement supérieur aux deux saisons précédentes. Un peu plus de la moitié des couples présents réussissent leur reproduction. Le nombre de jeunes à l'envol par nids n'est pas très élevé du fait des mortalités intervenues lors des pics de canicule. Il est cependant supérieur à la saison dernière et passe de 79 en 2018 à 97 cette saison. Sur les 97 jeunes qui s'envolent, seulement 31 jeunes le font avant l'exploitation de la parcelle. Cette saison les couples sont arrivés sur les secteurs à des dates classiques. Les oiseaux se sont cantonnés dans un premier temps en majorité sur des parcelles de prairies artificielles. Les fauches des prairies artificielles ont été plus tardives qu'à l'habitude, cela a conduit à de nombreuses pontes dans cette culture.

ANNÉCDOSE :

Cette saison nous avons, grâce à l'implication d'un bénévole, utilisé un drone pour la visite de 8 nids afin de connaître le stade de développement des jeunes au nid. Une seule femelle porteuse de marques alaires observée cette saison, elle est dans sa 11ème année et élève sa 9ème nichée.

La disponibilité en micromammifères apparaît plus importante que la saison passée. Les deux périodes de pics

de canicule ont eu une incidence sur le nombre de jeunes par nichée, notamment pour les nids où les œufs arrivaient à terme à ces périodes ce qui a conduit à une mortalité plus importante. Les parcelles cultivées en métaye sont une nouvelle fois en augmentation et les moyens d'actions de protections sont limités pour les parcelles ensilées où la seule solution semble être le transfert des œufs en centre de sauvegarde de la faune sauvage. Les fauches des prairies naturelles et les moissons se sont effectuées à des dates classiques. 9 jeunes relâchés avec succès par la méthode du taquet.

COORDINATION : Olivier TESSIER
(LPO & ONCFS)

• Grande Limagne : Puy-de-Dôme (63) + Allier (03)

Les busards sont arrivés sur les sites de reproduction alors que les blés ne faisaient pas plus de 10 cm de haut. Les sites habituels ont été désertés aux profits d'autres parcelles. Les colonies ont pas mal éclatées. Il a donc fallu plus de temps qu'à l'accoutumée pour toutes les étapes de la saison. Avec le même nombre de couples que les années passées, nous avons cependant eu un nombre de jeunes à l'envol quasi deux fois plus important que d'habitude grâce aux campagnols des champs présents en nombre cette année.

COORDINATION : Clément ROLLANT
(LPO Auvergne)

• Plaine de Plauzat : Puy-de-Dôme (63)

De moins en moins de couple dans ce désert, seulement 2 repérés cette année, mais à noter que l'un d'entre eux a établi domicile dans une friche.

COORDINATION : Clément ROLLANT
(LPO Auvergne)

• ZPS des Couzes : Puy-de-Dôme (63)

Pas d'observations cette année malgré deux visites.

COORDINATION : Clément ROLLANT
(LPO Auvergne)

• Rhône (69)

Les années se suivent et se ressemblent... Ainsi, nous avons vécu une troisième année consécutive à très faible ressources alimentaires. Il semble, aux dires des agriculteurs, que 3 années de sécheresse pourraient être la cause de ce manque de campagnols. En conséquence nous enregistrons la plus mauvaise année en tant que busard cendrés recensés à l'envol. Malgré les efforts maintenus de

protection des nids, des sites en faveur du busard (friches) et de l'incitation à se maintenir sur site par le taquet décentralisé, nous ne pouvons lutter contre cette problématique multi factorielle qui amenuise les ressources alimentaires des busards.

Si les campagnols sont rares, il en est de même pour les autres proies telles que les petits passereaux et autres lézards. Un seul point positif au tableau est le grand nombre d'orthoptères en début d'été qui a pu être un complément alimentaire non négligeable lors du nourrissage et l'émancipation des quelques jeunes. Le mal est profond et l'abandon progressif des busards, de la campagne Rhodanienne, traduit la mauvaise santé de notre campagne péri urbaine et de sa capacité à accueillir la biodiversité. Le constat est le même sur le busard Saint-Martin.

COORDINATION : Patrice FRANCO (LPO Rhône)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

• Plaine Dijonnaise, Châtillonnais et limite de la Haute-Marne : Côte-d'Or (21)

Le nombre de couples présents en plaine dijonnaise (7), notre principale zone d'étude, reste faible. Heureusement, des agriculteurs bienveillants ou des observateurs bénévoles nous permettent la protection de quelques autres nids, notamment dans le nord du département. La productivité élevée (4 pontes de 4 œufs, 3 de 5) permet un bilan satisfaisant de 25 jeunes à l'envol. Depuis 2-3 ans, la luzerne prend une part croissante dans l'assolement. Les busards s'y précipitent et les fauches fin mai conduisent à des échecs systématiques avant l'élosion. S'en suivent des pontes de remplacement très tardives qui n'ont aucune chance d'aboutir sans protection...

ANNÉCDOSE :

Deux premières à noter pour cette saison, un nid a été trouvé dans du pois, et une femelle baguée nicheuse originaire de République Tchèque !

COORDINATION : Antoine ROUGERON (LPO Côte d'Or et Saône-et-Loire)

• Finage : Jura (39)

Encore une fois les conditions météorologiques de fin de printemps ont impacté la reproduction du busard cendré en Franche Comté. Le faible effectif présent en début de saison (7 couples n'a au final abouti qu'à 4 reproductions réussies, avec 14 jeunes à l'envol sur 16, 2 jeunes ayant été

victimes de prédateur par des milans noirs. L'envol des jeunes a pu être garanti par la surveillance nocturne des nids, afin de prévenir les destructions volontaires, récurrentes dans la région.

COORDINATION : Gilles MOYNE (Centre ATHENAS)

• S58-Donzy-Cosne : Nièvre (58)

L'année semble avoir été très moyenne pour la reproduction des busards dans la Nièvre. Seulement 6 couples nicheurs de busard cendré ont pu être localisés précisément et sur les 4 nids trouvés, on compte 13 jeunes à l'envol. Sans la pose de 3 cages (les 3 dans l'orge d'hiver), un seul de ces jeunes aurait pris son envol (nid dans le blé). Très peu de couples se sont installés sur le secteur (faute de ressources alimentaires). A noter que dans la Nièvre, cette année, assez peu de temps a été consacré à l'action de protection des busards en raison du manque de financement pour permettre le suivi par un salarié. Néanmoins, il semble qu'en 10 ans, les 2/3 de la population de busard cendré ait disparu ; en effet, sur ce même secteur, en 2009, 16 nids avaient été trouvés pour environ 30 couples observés.

En 2019, 4 nids ont été trouvés précisément pour une population estimée à une dizaine de couples. Tout aussi inquiétant, en dehors de ce secteur devenu relatif, aucune observation de busard cendré n'a été rapportée dans la Nièvre durant cette période de reproduction. Par ailleurs, environ 5 couples de busard Saint-Martin occupent le secteur, dont au moins 2 couples se sont installés dans une coupe forestière en régénération.

COORDINATION : Johann PITOI (LPO Nièvre)

• Val de Saône et Bresse : Saône-et-Loire (71)

Cette saison s'annonçait pas trop mal pour les busards cendrés : même si le nombre de couples était inférieur à ce qu'on espérait (que 12), ils ont quasi tous entamé une reproduction et donné des poussins. Tous les nids connus ont été protégés, bref, début juin, nous étions contents de nous... Et puis patatras, les mauvaises nouvelles se sont succédées : une nichée entière décimée par une infection, un grillage moissonné par inadvertance, un nid non repéré fauché avec les poussins et pour finir, sur le dernier nid, une nichée détruite volontairement par un c.....

Bilan seulement 21 jeunes volant, soit 1,75 jeunes par couple. La petite population de busard des roseaux se maintient (7 couples) mais peine

toujours à mener à bien des nichées : seulement 3 produisent 6 jeunes à l'envol.

ANNÉCDOSE :

Les allemandes étaient à l'honneur chez nous cette année avec 2 femelles de cendré nicheuses issues d'un programme de marquage alaire outre-Rhin.

COORDINATION : Brigitte GRAND (LPO Côte-d'Or et Saône-et-Loire)

• Forterre, Aillantais et limite Haute-Marne : Yonne (89)

La campagne 2019 sera qualifiée de moyenne pour le secteur de la Forterre. Si la météo a été clémente durant la saison, le manque de nourriture s'est fait ressentir. Malgré cela, 15 nids ont été trouvés (14 nids de busard cendré/1 nid de Busard Saint-Martin) pour 26 jeunes à l'envol (26 cendrés / 0 Saint-Martin). 11 nids de Busard cendré ont donné des jeunes et les 3 autres contenaient des œufs au moment de l'intervention. En tout, 12 œufs (5/3/4) ont été transportés au centre de soins de Fontaine-la-Gaillarde.

Malheureusement, ce même jour, 2 jeunes busards cendrés sur une nichée de 3 seront retrouvés morts autour du panier de protection. Concernant les busards Saint-Martin, l'unique nid repéré a été prédaté. Pour cette espèce, les années se suivent et se ressemblent. Dans l'Aillantais : reproduction faible (7 jeunes de busard cendré à l'envol), certainement dû à la prédatation. En effet sur 11 nids suivis, 7 nids étaient vides lors de la visite, soit complètement vides, c'est-à-dire sans indice de présence d'œufs soit avec des coquilles d'œufs. Concernant les années précédentes, en 2017 un total de 13 nids avaient été suivis pour un total de 7 jeunes à l'envol, et en 2018, un total de 10 nids avaient été suivis pour 21 jeunes à l'envol.

COORDINATION : Jérémie GREVILLOT et François BOUZENDORF (LPO Yonne)

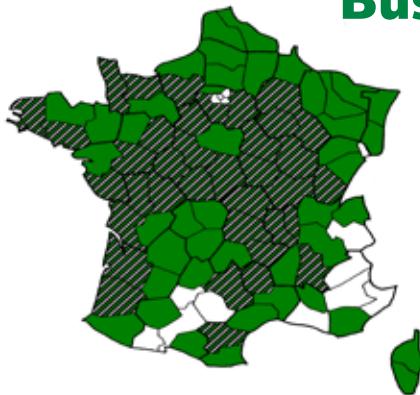
BRETAGNE

• Est-Morbihan (39)

Dans le cadre de l'enquête Busard/Milan je n'ai pas pu suivre mes sites habituels. En contrepartie elle m'a permis découvrir de nouveaux sites potentiellement très intéressants. Mais le manque de temps et les distances ne m'ont pas permis d'apprécier à sa juste valeur la pertinence de ces milieux.

COORDINATION : Pascal LE ROC'H (MNHN, LPO, GEPB)

Busard cendré - suivi 2019



Espèce présente sans bilan de suivi
 Espèce présente avec bilan de suivi
 Espèce absente



Tableau de surveillance du Busard cendré - 2019

RÉGIONS	Couples observés	Nids localisés ou suivis	Nids avec intervention	Nids en échec	Nids avec succès	Jeunes à l'envol	Jeunes avec intervention
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES							
Isère	29	26	14	8	18	43	24
Loire	31	27	4	12	15	28	14
Haute-Loire	73	65	36	26	39	97	66
Grande Limagne (Puy-de-Dôme + Allier)	90	90	42	19	71	110	70
Plaine de Plauzat (Puy-de-Dôme)	2	2	1	0	2	5	1
ZPS des Couzes (Puy-de-Dôme)	0	0	0	0	0	0	0
Rhône	19	19	7	7	12	33	33
TOTAL	244	229	104	72	157	316	208
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ							
Plaine Dijonnaise (Côte-d'Or)	12	11	8	4	7	25	25
Finage (Jura)	7	7	4	3	4	14	14
S58-Donzy-Cosne (Nièvre)	10	6	4	2	4	14	13
Val de Saône et Bresse (Saône-et-Loire)	12	11	10	4	7	21	17
Forterre, Allantais (Yonne)	24	21	17	10	11	33	25
TOTAL	65	56	43	23	33	107	94
BRETAGNE							
Monts d'Arrée et Menez Hom (Finistère)	28	0	0	0	0	0	0
Est-Morbihan	1	1	0	0	1	3	3
TOTAL	29	1	0	0	1	3	3
CENTRE-VAL DE LOIRE							
Cher	11	8	7	0	7	16	14
Beauce (Eure-et-Loir)	4	2	1	0	2	5	4
Chatillonnois (Indre)							
Val de l'Indre (Indre)	6	6	4	1	5	14	12
Brenne (Indre)							
Touraine (Indre-et-Loire)	39	31	12	14	17	34	14
Loir-et-Cher	20	18	14	2	16	46	37
TOTAL	80	65	38	17	47	115	81
GRAND-EST							
Champagne sèche (Aube)	151	106	95	5	101	366	214
Barrois (Aube)							
Marne	44	38	32	7	31	116	78
Haute-Marne	34	29	20	10	19	61	49
Lorraine : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges	110	82	7	12	70	258	254
TOTAL	339	155	154	34	221	801	595
HAUTS-DE-FRANCE							
Pas-de-Calais	17	17	8	5	12	30	21
Nord							
ILE-DE-FRANCE							
Yvelines	1	1	1	0	1	3	3
Essonne							
Plaine de la Bassée (Seine-et-Marne)							
Plaine du Gâtinais (Seine-et-Marne)							
Plaine du Montois (Seine-et-Marne)	12	12	7	2	10	31	11
Plaine de la Brie (Seine-et-Marne)							
TOTAL	13	13	8	2	11	34	14
NORMANDIE							
PNR Marais du Bessin (Calvados)	4	4	0	0	4	11	0
PNR Marais du Cotentin (Manche)							
Plateau du Neubourg (Eure)	1	1	1	0	1	3	3
Toury (Eure)							
TOTAL	5	5	1	0	5	14	3
NOUVELLE-AQUITAINE							
Pays Royannais (Charente-Maritime)	1	1	1	0	1	4	4
Marais Poitevin et Plaine d'Aunis (Charente-Maritime)							
Nachamps (Charente-Maritime)							
ZPS de Néré-Bresdon (Charente-Maritime)	86	70	47	12	58	159	93
Antézant-la-Chapelle (Charente-Maritime)							
Médoc-Blayais (Gironde)	10	3	0	1	2	6	0
Landes	4	4	0	0	4	10	0
Thouarsais (Deux-Sèvres)	59	33	26	5	28	97	85
Mellois (Deux-Sèvres)	41	39	29	16	23	71	68
Niortais (Deux-Sèvres)	91	69	65	19	50	167	151
ZPS Niort Sud-Est (Deux-Sèvres)	40	40	37	8	32	102	102
Vienne - secteurs 7 et 8	40	40	?	?	?	103	99
Vouillé (Vienne)	16	16	10	5	11	34	26
Neuville (Vienne)							
TOTAL	388	315	215	66	209	753	628
OCCITANIE							
Aude	34	30	1	4	19	44	4
Aveyron	33	26	6	8	18	50	14
Lozère	19	15	4	12	3	11	5
TOTAL	86	71	11	24	40	105	23
PAYS-DE-LA-LOIRE							
Sud-Est Maine-et-Loire	45	40	31	13	27	81	76
Plaines Sarthoises (Sarthe)	7	7	7	0	7	17	17
Marais Poitevin et Plaine du Sud Vendée (Vendée)	77	77	58	30	47	158	102
TOTAL	129	124	96	43	81	256	195
TOTAL 2019	1395	1151	678	286	817	2534	1865
Rappel 2018	1040	858	559	273	585	1583	1191
Rappel 2017	1105	830	585	392	438	1202	979

Busard Saint-Martin - suivi 2019



Espèce présente sans bilan de suivi
 Espèce présente avec bilan de suivi
 Espèce absente



Tableau de surveillance du Busard Saint-Martin - 2019

RÉGIONS	Couples observés	Nids localisés ou suivis	Nids avec intervention	Nids en échec	Nids avec succès	Jeunes à l'envol	Jeunes avec intervention
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES							
Isère	8	0	0	0	0	0	0
Loire	31	3	0	0	3	4	0
Haute-Loire	4	0	0	0	0	0	0
Rhône	5	4	1	1	3	10	3
TOTAL	48	7	1	1	6	14	3
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ							
S58-Donzy-Cosne (Nièvre)	5	0	0	0	0	0	0
Forterre, Aillantais (Yonne)	7	6	2	6	0	0	0
TOTAL	12	6	2	6	0	0	0
BRETAGNE							
Monts d'Arée et Menez Hom (Finistère)	25	0	0	0	0	0	0
Est-Morbihan	9	5	0	0	5	20	0
TOTAL	34	5	0	0	5	20	0
CENTRE-VAL DE LOIRE							
Cher	2	0	0	0	0	0	0
Chatillonnais (Indre)	1	1	0	1	0	0	0
Val de l'Indre (Indre)							
Brenne (Indre)							
Touraine (Indre-et-Loire)	7	2	1	2	0	0	0
Loir-et-Cher	80	60	7	7	53	107	6
TOTAL	90	63	8	10	53	107	6
GRAND-EST							
Champagne sèche (Aube)	107	78	53	11	67	210	148
Barrois (Aube)							
Marne	24	12	10	4	8	34	34
Haute-Marne	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	131	90	63	15	75	244	182
HAUTS-DE-FRANCE							
Pas-de-Calais	19	11	3	3	8	28	7
Nord							
ILE-DE-FRANCE							
Yvelines moitié Nord - Plateau d'Andelu élargi	12	12	0	0	12	25	0
Yvelines	14	14	2	5	9	21	7
Essonne							
Plaine de la Bassée (Seine-et-Marne)							
Plaine du Gâtinais (Seine-et-Marne)	53	53	10	23	30	79	19
Plaine du Montois (Seine-et-Marne)							
Plaine de la Brie (Seine-et-Marne)							
Vexin (Val-d'Oise)	17	17	7	6	11	30	8
TOTAL	96	96	19	33	62	155	34
NORMANDIE							
Secteur Tourny (Eure)	5	4	0	1	3	7	0
Plateau du Neubourg (Eure)	29	29	3	4	25	66	7
Tourny (Eure)							
TOTAL	34	33	3	5	28	73	7
NOUVELLE-AQUITAINE							
Marais Poitevin et Plaine d'Aunis (Charente-Maritime)							
Nachamps (Charente-Maritime)	25	23	9	11	12	35	16
ZPS de Néré-Bresdon (Charente-Maritime)							
Antezant-la-Chapelle (Charente-Maritime)							
Médoc-Blayais (Gironde)	1	0	0	0	0	0	0
Landes	4	4	0	2	2	4	0
Thouarsais (Deux-Sèvres)	25	8	4	3	5	18	15
Mellois (Deux-Sèvres)	12	6	3	1	5	16	8
Niortais (Deux-Sèvres)	31	25	21	8	17	54	44
ZPS Niort Sud-Est (Deux-Sèvres)	12	10	10	6	4	9	8
Vienne - secteurs 7 et 8	41	41	?	?	?	91	63
Vouillé (Vienne)	18	17	11	7	10	27	9
Neuville (Vienne)							
TOTAL	169	134	58	38	55	254	163
OCCITANIE							
Aude	13	9	0	3	6	12	0
Aveyron	18	8	4	3	5	14	4
Lozère	5	3	0	1	2	4	0
TOTAL	36	20	4	7	13	30	4
PAYS-DE-LA-LOIRE							
Sud-Est Mayenne	4	4	0	1	3	9	0
Nord-Ouest Maine-et-Loire	1	1	1	0	1	1	1
Marais Poitevin et Plaine du Sud Vendée (Vendée)							
6	6	1	4	2	5	0	
TOTAL	11	11	2	5	6	15	1
TOTAL 2019	680	476	163	124	311	940	407
Rappel 2018	395	307	126	128	179	484	239
Rappel 2017	524	361	136	173	188	445	192

CENTRE-VAL DE LOIRE

• Cher (18)

L'année 2019 a permis de recenser plus de nids que ces trois dernières années. Par contre, les jeunes étaient à l'envol un peu plus tôt dans la saison et la protection n'a pas été aussi nécessaire que les autres années. Des prospections supplémentaires, avec une augmentation des bénévoles participants à Nature 18, ont lieu au fil des années sur des nouveaux secteurs afin de développer la protection des nids.

COORDINATION : Sébastien BRUNET
(Nature 18)

• Beauce : Eure-et-Loir (28)

Année catastrophique, pour la seconde année consécutive, avec 2 couples certains et 2 couples probables, pourtant les campagnols semblaient plus présents que l'année dernière...

COORDINATION : Eric GUERET
(Eure-et-Loir Nature)

• Châtillonnais, Val de l'Indre et Brenne : Indre (36)

L'année 2019 est une bonne année pour la reproduction des busards cendrés dans l'Indre puisque 5 nids ont permis l'envol de 14 jeunes. 12 jeunes ont bénéficié d'une protection de leur nid en accord avec les agriculteurs. La mobilisation de 18 bénévoles qui ont consacré 150 heures au suivi des busards et effectué 2350 kilomètres, explique ces bons résultats. L'année 2018 avait été une mauvaise année pour la nidification des busards cendrés puisqu'aucun jeune ne s'était envolé. En effet, les busards sont arrivés très tard sur les sites de nidification à cause des tempêtes de sable dans le Sahara. Ainsi ils ont niché tardivement. De plus, leur nidification dans des parcelles de trèfle rouge et luzerne n'a pas été favorable car ces cultures ont été fauchées début juin, période où les poussins avaient seulement quelques jours. Les nids ont été protégés par des bénévoles mais les busards adultes ne sont pas retournés nourrir leurs jeunes. Texte rédigé par Claudine BOUÉ.

ANNECDOSE :

Un nid a été trouvé avec un busard mâle marqué M2 à l'aile. Thierry Printemps, coordinateur régional du busard cendré en Région Pays de Loire, nous a donné des informations sur ses origines. Ce mâle a été bagué et marqué le 23 juin 2016 à Ingolstadt près de Würzburg en Allemagne, ville située à 850 kilomètres de Murs. Par amour, le busard mâle M2 est revenu nidifié avec sa femelle à Murs et ils ont élevé 4

poussins cette année.

COORDINATION : Thomas CHATTON
(Indre Nature)

• Touraine : Indre et Loire (37)

Une année meilleure à tous points de vue que la précédente, surtout que le suivi post envol n'a pas pu être fait idéalement donc un nombre de jeunes à l'envol à minima, même si les épisodes caniculaires ont fait des dégâts dans les nids et avancé les moissons. Moins de couples de Saint-Martin observés. Nouveauté pour nous, un couple de busard des roseaux en céréales, mais sans succès. Et des contacts de plus en plus intéressants avec les acteurs locaux..

COORDINATION : Benjamin GRIARD
(LPO Touraine)

GRAND-EST

• Champagne sèche et Barrois : Aube (10)

Ce fut assurément non pas une grande année mais une bonne année, très profitable pour les busards et réconfortante pour les 20 à 25 intervenants. L'immense effort produit (5000 heures de terrain et 60 000 km) et la compétence du personnel des Centres de Soins (Fontaine la Gaillarde dans l'Yonne et CRESREL dans l'Aube) ont permis à 366 jeunes busards cendrés et 221 jeunes busards Saint-Martin de connaître l'ivresse de l'envol avant de tâter les difficultés de la survie. Peut-être reviendront-ils dans nos régions...mais ils resteront busardeux et campagnols-dépendants.

Nous avons encore connu des destructions sauvages, souvent sur la propriété d'un agriculteur favorable à notre action et surtout sur des oiseaux en cage grillagée. Les plaintes n'ont donné aucun résultat. Il est clair que nous avons encore beaucoup à faire pour convaincre la totalité des agriculteurs de l'utilité de nos protégés dans la lutte contre les campagnols. Difficile avec ceux qui portent un fusil...

Cette année a vu le développement de la pose de balises sur des busards Saint-Martin, adultes pour la plupart. Le matériel très amélioré devrait permettre de révéler la vie de certains de nos oiseaux pendant et en dehors de la période de reproduction.

ANNECDOSE :

C'est clairement un grand pas en avant, qui, ne l'oublions pas est la résultante d'une innovante action franco-anglaise. Un Merci plus particulier pour les organisateurs de talent Alexandre MILLON et Simon LEE.

COORDINATION : Pascal ALBERT et Serge PARIS

(LPO Champagne Ardenne)

• Champagne-Ardenne : Ardennes (08), Aube (10), Marne (51) et Haute Marne (52)

Enfin, une bonne année ! 529 jeunes busard cendré à l'envol, et 265 jeunes Saint Martin ; donc presque aussi bien qu'en 2015, ça fait du bien ! 151 nids de cendré et 67 de St Martin protégés, c'est un travail considérable, car c'est autant d'agriculteurs contactés qui jouent le jeu !

Le réseau des surveillants fatigue et nous sommes inquiets pour l'avenir. En fin de saison, un rapprochement avec la région Grand Est doit permettre de créer une nouvelle dynamique, mais la professionnalisation de cette action n'est pas encore d'actualité. Il faudra compter longtemps encore sur le bénévolat. Plus de 6000 heures de terrain et 80 000 km ont été comptabilisés par les bénévoles, autant dire que le financement d'une telle action n'est pas possible ! D'autant que les relations agriculteur / protecteur sont souvent très personnalisées. Elles n'ont pas de prix !

L'aide que les institutions pourront apporter est attendue au moins par un soutien et une reconnaissance légale pour cette action. Nous y travaillons. Les prochaines rencontres du réseau international organisées dans la Marne seront l'occasion de mesurer la motivation de chacun dans cette action « dérisoire » : protéger quelques m² le temps que des poussins s'envolent. Mais aussi d'envisager le prolongement logique d'une prise en considération de la Nature dans ces vastes et encore riches milieux agricoles.

COORDINATION : Jean-Luc BOURRIOUX
(LPO Champagne Ardenne, CPIE Sud Champagne & Nature Haute Marne)

• Alsace : Bas-Rhin (67) et Haut-Rhin (68)

Busard des roseaux : seuls 2 couples se sont installés en Alsace (dans le Bas-Rhin), mais avec succès. Un début de printemps pluvieux a inondé les roselières mais elles se sont asséchées par la suite les rendant moins attractives pour l'espèce. Le site classique bénéficiant d'une mesure de protection (APPB) a produit au moins 1 jeune à l'envol. Du site géré par le CSA (Conservatoire des Sites Alsacien) se sont encore envolés 2 jeunes, après les 4 de l'année dernière.

Busards cendré et Saint-Martin : aucune observation en période de reproduction.

COORDINATION : Alain WILLER
(LPO Alsace)

HAUTS-DE-FRANCE

• Nord (59) et Pas-de-Calais (62)

Une année qu'on peut qualifier de moyenne. Le nombre de couples des 3 espèces est en recul par rapport aux deux années précédentes, particulièrement pour le Busard des roseaux et le Busard Saint-Martin, sans raison apparente. La moisson, encore précoce cette année, même si elle l'a été moins qu'en 2018, est la cause de la destruction d'au moins 2 nids. La prédatation est aussi une cause d'échec (au moins 3 cas) et pour la première fois cette année, on a constaté 4 cas de busards heurtés par des éoliennes : 3 ont été mortels, et un mâle qui nourrissait ses jeunes non volants a été blessé. Conduit en centre de soins, il a pu être soigné et relâché quelques semaines plus tard. Cela a compliqué l'issue de la nidification qui néanmoins a permis l'envol de 3 jeunes. L'utilisation du drone, régulière cette année, s'est avérée particulièrement utile pour vérifier les nids repérés sans pénétrer dans les parcelles. Les interventions ont concerné principalement le busard cendré (8 au total qui ont permis de sauver 21 jeunes sur 30 jeunes volants).

COORDINATION : Christian BOUTROUILLE et
Gaëtan CAVITTE
(GON du Nord-Pas de Calais)

ÎLE-DE-FRANCE

• Plaines de la Bassée, du Gâtinais, du Montois et de la Brie : Seine-et-Marne (77)

Quatre secteurs surveillés par les bénévoles de PIE VERTE BIO 77 : 70 nichées, certaines et documentées, ont pu alimenter le suivi national de la manière qui suit :

Busards cendrés : 12 nichées, 34 œufs, 32 poussins, 31 jeunes à l'envol (20 avant moisson et 11 après moisson);
Busards Saint-Martin : 53 nichées, 109 œufs, 94 poussins, 79 jeunes à l'envol (60 avant moisson et 19 après moisson);
Busards des Roseaux : 5 nichées, 10 œufs, 8 poussins, 7 jeunes à l'envol.

Dix nichées de busards Saint-Martin ont fait l'objet d'une protection, ce qui a permis de sauver 19 jeunes soit 24,05 % du total des jeunes volants de busards Saint-Martin. 7 nichées de Busards cendrés ont été protégées, ce qui a permis de sauver 11 jeunes soit 35,48 % du total des jeunes volants de busards cendrés. La reproduction des busards cendrés a été aussi bonne que l'année dernière voire légèrement meilleure (en 2018 : 2,31 jeunes à l'envol par couple nicheur (13 couples avec 30 jeunes à

l'envol) ; en 2019 : 2,58 jeunes à l'envol par couple nicheur (12 couples avec 31 jeunes). Nous n'avons constaté aucune malveillance sur les nichées de busards cendrés.

volants aient été bagués. Le 5ème trop petit est mort suite à un manque de nourriture causé par cette malveillance humaine. L'ONCFS a été informée de ce fait.

COORDINATION : Joël SAVRY
(Pie Verte Bio 77)

• Plateau d'Andelu élargi : Yvelines moitié Nord (78)

L'association ATENA 78 a décidé, en 2019, de débuter un programme de repérage et de protection des Busards Saint-Martin sur une zone d'environ 90 km² (13 communes), où l'association connaît déjà des agriculteurs pour y avoir placé des nichoirs à Chevèche et à Effraie. Une dizaine d'observateurs ont participés à cette action : 12 couples (minimum) de Busards Saint-Martin ont été suivis, avec un minimum de 25 jeunes à l'envol.

COORDINATION : Joachim DE RANCOURT
(ATENA 78)

• Corbreuse et deux « carrés rapaces » : Yvelines (78) et Essonne (91)

2019, année très dense et contrastée pour l'Essonne et la petite partie des Yvelines, avec un nombre considérable

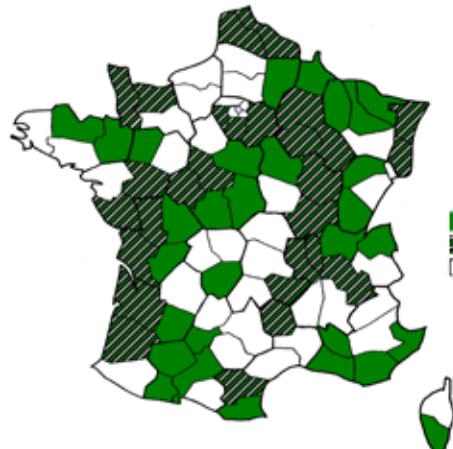
de kilomètres parcourus, par 8 bénévoles, dont 3 assidus avec une surcharge de travail considérable à cause de l'enquête busards-milans. On se pose de plus en plus de questions sur la validité de notre action, notamment au vu du nombre d'oiseaux sauvés et de notre impact carbone. Si l'on ajoute à cela, la destruction d'une nichée de busards des roseaux par la main d'homme, avec disparition également de la femelle (ce seul couple ayant mobilisé notre modeste équipe pendant près de 70 heures), on comprendra que la motivation bat de l'aile. Si ce n'était pas pour notre mâle cendré marqué, de retour pour la 6ème année, les surveillants auraient disparu. 14 couples de busard Saint-Martin (dont 1 dans le 78), avec 23 jeunes à l'envol (dont 7 grâce à protection), 1 couple de busard cendré (toujours dans le 91), avec 3 jeunes protégés et 2 couples de busard des roseaux, un probable et un certain mis en échec par malveillance.

COORDINATION : Bianca Di LAURO
(Groupe busards 78 & 91)

• Vexin : Val-d'Oise (91)

Une année bien compliquée pour les busards. La reproduction a été très étalée dans le temps, par exemple une femelle toujours en train de couver a été moissonnée 17 juillet. Un plus grand nombre de couples ont également choisi de nicher dans l'orge. Nous avons dû poser 4 cages de protection pour

Busard des roseaux - suivi 2019



Espèce présente sans bilan de suivi
 Espèce présente avec bilan de suivi
 Espèce absente

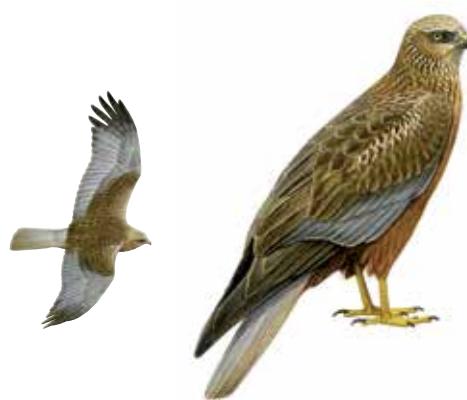


Tableau de surveillance du Busard des roseaux - 2019

RÉGIONS	Couples observés	Nids localisés ou suivis	Nids avec intervention	Nids en échec	Nids avec succès	Jeunes à l'envol	Jeunes avec intervention
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES							
Isère	1	1	0	0	1	3	0
Loire	0	0	0	0	0	0	0
Haute-Loire	1	1	0	1	0	0	0
Rhône	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2	2	0	1	1	3	0
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ							
Plaine Dijonnaise (Côte-D'Or)	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saône et Bresse (Saône-et-Loire)	7	3	0	0	3	6	0
TOTAL	7	3	0	0	3	6	0
CENTRE-VAL DE LOIRE							
Touraine (Indre-et-Loire)	1	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher	12	7	0	2	5	8	0
TOTAL	13	7	0	2	5	8	0
GRAND-EST							
Champagne sèche (Aube)	4	3	1	1	2	4	2
Barrois (Aube)							
Marne	2	2	2	1	1	1	1
Haute-Marne	0	0	0	0	0	0	0
Bas-Rhin	2	2	0	0	2	3	0
Haut-Rhin							
TOTAL	8	7	3	2	5	8	3
HAUTS-DE-FRANCE							
Pas-de-Calais	26	18	3	3	15	39	9
Nord							
ILE-DE-FRANCE							
Yvelines	2	1	1	1	0	0	0
Essonne							
Plaine de la Bassée (Seine-et-Marne)							
Plaine du Gâtinais (Seine-et-Marne)	5	5	1	3	2	7	0
Plaine du Montois (Seine-et-Marne)							
Plaine de la Brie (Seine-et-Marne)							
TOTAL	7	6	2	4	2	7	0
NORMANDIE							
PNR Marais du Bessin (Calvados)	17	16	0	11	5	12	0
PNR Marais du Cotentin (Manche)							
NOUVELLE-AQUITAINE							
Marais Poitevin et Plaine d'Aunis (Charente-Maritime)							
Nachamps (Charente-Maritime)	33	26	6	6	20	50	3
ZPS de Néré-Bresdon (Charente-Maritime)							
Antézant-la-Chapelle (Charente-Maritime)							
Médoc-Blayais (Gironde)	8	3	0	0	3	5	0
Landes	0	0	0	0	0	0	0
Thouarsais (Deux-Sèvres)	9	1	1	0	1	3	3
Mellois (Deux-Sèvres)	0	0	0	0	0	0	0
Niorais (Deux-Sèvres)	11	7	5	3	4	11	9
ZPS Niort Sud-Est (Deux-Sèvres)	2	2	0	1	1	1	0
TOTAL	63	39	12	10	29	70	15
OCCITANIE							
Aude	6	4	0	2	2	3	0
Lozère	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	6	4	0	2	2	3	0
PAYS-DE-LA-LOIRE							
Sud-Est Maine-et-Loire	1	1	1	1	0	0	0
Marais Poitevin et Plaine du Sud Vendée (Vendée)	13	13	4	7	6	14	7
TOTAL	14	14	5	8	6	14	7
TOTAL 2019	163	116	25	43	73	170	34
Rappel 2018	124	101	31	29	72	182	78
Rappel 2017	174	114	29	58	58	130	56

des résultats très mitigés. Une nichée a été détruite volontairement après la moisson, une autre moissonnée volontairement. Nous avons eu aussi deux nichées atteintes de trichomonose (mort de 3 poussins). Pour la première année, nous avons mis deux nichées en centre de soin à l'Envol (60).

COORDINATION : Eric GROSSO (LPO Ile-de-France)

NORMANDIE

• PNR des Marais du Cotentin et du Bessin : Calvados (14) et Manche (50)

Busards des roseaux : les cantonnements caractérisés concernent 17 couples dont 6 connaissent un succès, 5 donnant au moins 12 jeunes à l'envol (le nombre de jeunes n'est pas connu pour un couple) soit 63 % des couples en échec et une productivité de 0,8 jeune par couple (pour 15 couples considérés). L'effectif nicheur continue donc sa remontée à son plus haut niveau mais le succès reproducteur reste faible. Les causes d'échecs peuvent être multiples, les pontes de remplacement ont toutes échoué.

Busard cendré : l'effectif est stable depuis 2017 et égale la moyenne établie sur la période 1991-2019. Contrairement aux quatre dernières saisons, le succès reproducteur est bon en 2019 : 11 jeunes à l'envol soit autant que le total des trois dernières saisons, la production est de 2,75 jeunes/couple soit le 3ème meilleur résultat depuis 29 ans.

COORDINATION : Régis PURENNE (GONm)

• Plateau du Neubourg et Tourny : Eure (27)

Points positifs : grande satisfaction de la participation de l'équipe qui s'est agrandie et étoffée. Beaucoup d'investissements de la part de tous : photos, présences, participation aux comptes rendus sur Info busard, cela est très encourageant pour la suite. La découverte du nid de busard cendré sur le secteur. Il doit y en avoir d'autres dans ce périmètre peu prospecté. Le problème c'est que c'est loin pour certains d'entre nous ce qui explique que l'on ne les ait pas vu les années précédentes (Nord-Ouest d'Evreux). Encore plus de nids trouvés que l'année passée grâce aux nouveaux. La participation de la DDTM et de l'ONCFS, discrète mais présente. On sent qu'il y a du soutien de ce côté-

là.

Points négatifs :

Quatre pontes tardives ou de remplacement, 16 œufs non éclos, 3 poussins malades de la Trichomonose sur 1 nid. Problèmes sur 6 nids : un nid avec 2 poussins tués, un nid avec disparition de 5 poussins (DDTM & ONCFS), un nid avec disparition de 3 œufs, un nid avec disparition d'un poussin, un nid avec disparition de nos repères, et manifestement les adultes avaient abandonnés le nid, un nid interdit d'accès par l'agriculteur et un nid abandonné (5 œufs non éclos).

COORDINATION : Jean-Luc TANGUY (LPO Normandie)

• Secteur Tourny : Eure (27)

Le secteur a été suivi pour la cinquième année. Aucune intervention réalisée. Responsable du secteur : Didier Podevin & Responsable du département : Jean-Luc Tanguy.

Pour le nid de Hennezis, la femelle a été présente le temps normal d'incubation voir plus, nid abandonné avec 5 œufs. Ce site a fait l'objet d'observations classiques, parades, passages de proies, retours au nid jusqu'au 5 juillet 2019 puis plus rien, 5 œufs prédatés. Le nid de Cantiers, dans de l'orge, a été découvert trop tard. Deux nouvelles zones ont fait l'objet d'un suivi, le secteur de Perrier sur Andelle d'environ 50 km² et le secteur Ailly/Gaillon/La Croix Saint-Leufrois d'environ 40 km². Sur ces deux sites, observations de Busards mâles et femelles mais pas de localisation de nids.

ANNÉCDOSE :

Pas de nid cette année sur le site des 6 éoliennes de Tourny.

COORDINATION : Didier PODEVIN (LPO Haute-Normandie)

NOUVELLE-AQUITAINE

• Pays Royannais : Charente-Maritime (17)

Sur ce secteur, nous constatons d'année en année la régression des installations de Busards cendrés. Un seul couple cette année a réussi sa reproduction. Quelques autres busards ont été vus sur ces secteurs, mais sans installation. On

peut penser que les hivers localement très pluvieux, inondant longuement ces surfaces agricoles, ont noyé les ressources alimentaires de nos busards

COORDINATION : Dominique CEYLO (LPO)

• Marais Poitevin, plaine d'Aunis, ZPS de Néré-Bresdon, Nachamps et Antezant-La-Chapelle : Charente-Maritime (17)

En Charente-Maritime, 2019 semble être une très bonne année pour les busards. Les moissons se sont étalées jusqu'à la troisième semaine de juillet, la protection s'est donc faite majoritairement sur des poussins sub-volants. Les efforts de prospection ont permis de localiser et de suivre 120 nids : 71 nids de busard cendré, 23 nids de busard Saint-Martin et 26 nids de busard des roseaux.

La taille de ponte moyenne du busard cendré est de 3,8 œufs, celle-ci est obtenue sur 43 nids. La productivité calculée sur 46 nids est de 2,6 jeunes à l'envol par couple en considérant le centre de soin comme de l'échec. Au total, 159 jeunes de busard cendré (au minimum) ont pris leur envol in-situ et seulement 3 œufs et 11 poussins ont été transférés au centre de soin de Saint-Denis-du-Payré. Cette année, sur le secteur de la ZPS, un cas de destruction volontaire a été signalé, une plainte a été déposée.

Par ailleurs, 4 nids ont été détruits par moisson. Ces 4 nids ont été trouvés par les agriculteurs lors du battage et n'avaient malheureusement pas été localisés durant la phase de prospection. Un poussin a pu être sauvé sur un des nids détruits par accident, une cage a été posée et celui-ci a pu prendre son envol.

Plusieurs cas de prédation ont été constatés et une période caniculaire en ce début d'été a provoqué des pertes sur certaines nichées. Cela a affecté au minimum 35 poussins et 7 œufs, sur 20 nids toutes espèces confondues. Il s'agit principalement de prédation par des renards ou des chiens ayant visité des nids. En plus, les aléas climatiques de début de saison (tempête, basses températures et fortes pluies) ont induit probablement quelques échecs des pontes de remplacement tardives.

Les relations avec les agriculteurs restent positives et aucun de refus d'intervention n'est constaté cette année. La mobilisation des bénévoles se maintient avec de nouvelles recrues pour cette saison, et l'appui de deux stagiaires en licence, un volontaire en service civique et de deux chargées d'études.

ANNECDOSE :

Cette année, sur le secteur, une nichée de busard cendré mélânique a été suivie avec 4 jeunes à l'envol (tous mélâniques). Par ailleurs, une nichée de busard Saint-Martin a été détruite par destruction volontaire d'un individu inconnu. Une enquête est en cours et une plainte a été déposée.

COORDINATION : Dominique CEYLO (LPO)

• Médoc et Blayais : Charente-Maritime (17) et Gironde (33)

En Gironde, les couples dont les nids ont été trouvés avaient des pontes plus importantes que les années précédentes et la productivité était bonne, mais d'une part les zones d'étude accueillent de moins en moins d'oiseaux de par la fermeture des milieux et nids et couples sont plus difficiles à localiser. Par ailleurs, cette année plusieurs couples manifestement nicheurs ont déconcerté les observateurs qui n'ont pas observé les jeunes volants.

COORDINATION : Marie-Françoise CANEVET (LPO Aquitaine)

• Landes (40)

Dans le département des Landes, cette année 2019 aura vu la meilleure productivité en 9 ans de suivi pour le busard cendré ce qui n'a pas été le cas pour le busard Saint-Martin. Quatre couples de chaque espèce ont été recensés avec un mâle de busard cendré mélânique encore présent mais cette année à un kilomètre de son lieu habituel de reproduction.

COORDINATION : Marie-Françoise CANEVET (LPO Aquitaine)

• Thouarsais : Deux-Sèvres (79)

Au cours de la saison, 59 couples de Busard cendré, 25 de Saint-Martin et 9 des roseaux ont été recensés. Pour le Busard cendré, seule la moitié des couples a niché. Trente-trois nids ont été découverts et 97 jeunes ont pris leur

envol, dont 85 grâce à la protection. Concernant le Busard Saint-Martin, les 8 nids trouvés ont produit 18 jeunes, dont 15 grâce à la protection. Enfin, un nid de Busard des roseaux a été protégé et les 3 jeunes se sont envolés ! Il s'agit d'une année très bonne en termes de nombres de nids trouvés et de jeunes à l'envol, liés vraisemblablement à la clémence des conditions météorologiques et une ressource alimentaire importante.

COORDINATION : Christophe LARTIGAU (GODS)

• Mellois : Deux-Sèvres (79)

Cette année se fut une très bonne année dans les plaines du Mellois. Au total 44 nids de busards cendrés et Saint-Martin ont été répertoriés sur les plaines aux alentours de Melle. 39 nids de busards cendrés ont été découverts, 6 nids de Saint-Martin. Le taux de réussite des nids a été de 59%. 76 jeunes envolés contre 55 envolés l'année dernière. Cette année beaucoup de campagnols ont pris possession des plaines, ce qui a naturellement conditionné les bons résultats de la saison busard. Malgré tout, nous avons un taux d'échec assez élevé. Nous noterons que 6 nids ont été en échec après moissons lié à un manque de communication avec l'exploitant agricole concernant les protections posées. Nous observons néanmoins un retour encourageant des busards sur la plaine de Brioux Chef-Boutonne.

ANNECDOSE :

Une femelle nicheuse sur Sainte-Soline a été contrôlée lors du marquage adulte. Il s'agissait d'un oiseau ayant une sacrée histoire. Une nichée sur le point d'être détruite par la fauche a été sauvée au stade œuf et a été envoyée en couveuse chez Christian Pacteau (centre de soins busards en Vendée). Cette nichée a éclos et après avoir été baguée s'est envolée en 2016. Cette femelle est revenue se reproduire sur le Mellois cette année.

COORDINATION : Etienne DEBENEST (GODS)

• Niortais : Deux-Sèvres (79)

Cette année à l'instar de l'ensemble du département des Deux-Sèvres se fut l'année de tous les records pour les plaines du niortais. Au total 103 nids de busards, sur les 3 espèces nicheuses sur le département des Deux-Sèvres, ont été répertoriés sur les plaines aux alentours

de Niort. 68 nids de busards cendrés ont été découverts, 26 nids de Saint-Martin et 9 de busard des roseaux. Le taux de réussite des nids a été un franc succès, 77%.

247 jeunes envolés contre 153 envolés l'année dernière (71% de taux de jeunes à l'envol sur le nombre d'œufs éclos). Cette année beaucoup de campagnols on pris possession des plaines du niortais et de surcroit de façon stable, ce qui a naturellement conditionné les bons résultats de la saison busard.

En comparaison, l'année dernière (2018) 78 nids ont été trouvés. Le record avant cette année était de 96 nids en 2015. Les chiffres sont naturellement plus élevés que l'année précédente. Seul le nombre de nids de busards des roseaux n'a pas augmenté. En 2018, 55 nids de busards cendrés ont été répertoriés, 14 nids de Saint-Martin et 9 de roseaux. Le nombre d'œufs par nids est plus faible que l'année dernière, 3.54 cette année contre 4.04 l'année dernière, ce qui peut s'expliquer par la grande quantité de campagnol en début de saison 2018 qui avait fortement conditionné le nombre d'œuf par couple.

ANNECDOSE :

Pour la petite anecdote un busard pâle a tenté de se reproduire du coté de Faye-sur-Ardin mais a malheureusement été retrouvé mort sur le bord d'une route.

COORDINATION : Alexis MARTINEAU & René POUIT (GODS)

• ZPS Niort Sud-Est : Deux-Sèvres (79)

L'année 2019 est une année moyenne en nombre de couple pour la zone atelier ce qui contraste avec les résultats records obtenus dans le reste des Deux-Sèvres. Ce résultat mitigé en nombre de couple est contrebalancé par la productivité des couples qui est de 2,6 jeunes à l'envol. C'est un des meilleurs résultats enregistrés pour la zone atelier qui s'explique vraisemblablement par l'abondance de campagnol tout au long de la saison.

ANNECDOSE :

Deux poussins ont été transportés en centre de soins car leur plumage n'était pas correctement formé. Les gaines n'étaient qu'en partie ouverte et les barbules semblaient absentes ce qui donnait aux

plumes l'allure d'un pinceau grossier... Il est probable que ces deux derniers poussins de la fratrie aient été sous-alimentés. Ils n'ont ensuite jamais retrouvé une alimentation normale qui leur aurait permis de «refaire» un plumage correct.

COORDINATION : Vincent BRETAGNOLLE (CNRS)

• Secteurs 7 et 8 : Vienne (86)

En Vienne, dans les secteurs 7 et 8, 40 nids de busard cendré et 41 nids de busard Saint-Martin ont été suivis avec l'envol de 103 jeunes cendrés et 91 jeunes Saint-Martin, dont respectivement 99 cendrés et 63 Saint-Martin grâce aux protections mises en œuvre.

COORDINATION : Benoît VAN HECKE (LPO Poitou-Charente)

• Vouillé et Neuville - secteur 9 : Vienne (86)

Une abondance élevée de campagnols pendant la saison a permis d'enregistrer une bonne reproduction, malgré un printemps froid, puis un été très chaud, avec des épisodes caniculaires sans conséquences pour les busards, mais éprouvants pour les protecteurs. Trente-quatre jeunes busards cendrés et 27 busards Saint-Martin se sont envolés, dont 74 % des busards cendrés et 33 % des busards Saint-Martin grâce à protection. Vingt et un grillages sur les 28 nids trouvés (à noter 5 pontes tardives de busard Saint-Martin, du 27 mai au 18 juin, une seule réussite). La réalisation d'un courrier commun entre les administrations auprès des agriculteurs a résolu des réticences sur certaines exploitations, là où la situation était difficile les années précédentes.

ANNECDOSE :

Comme l'an passé, 3 nids dans l'orge replantée aussitôt après la moisson en maïs arrosé pour méthanisation: deux nids de busard cendré déplacés avec succès (jachère et blé), mais un nid tardif de busard Saint-Martin a vu deux jeunes s'envoler après le 15 août !

COORDINATION : Alain LEROUX (LPO Vienne)

OCCITANIE

• Aude (11)

Département à fort potentiel pour les busards, en particulier pour le busard

cendré. Celui-ci étant nicheur dans une grande diversité de milieux : garrigue à chêne kermès, garrigue à genêts épineux, garrigue à cistes, céréales et ronciers. Les effectifs recensés cette année doivent représenter seulement entre 30 et 50 % des effectifs du département compte tenu du nombre important de sites favorables et du faible échantillonnage effectué. La productivité pour les couples ayant réussi leur reproduction est correcte (2,3), dans ce département, le busard trouve une importante diversité et quantité de proies. La productivité globale est de 1,9 pour les couples suivis (réussites et échecs confirmés). Cette année, pour la première fois dans le département, un couple de busard cendré a été protégé !

La population potentiellement nicheuse en culture se trouve sur une ZPS, en 2020, une campagne busard cendré et un suivi sur le busard Saint-Martin verront le jour grâce à des fonds Natura 2000 sur cette ZPS. Le busard Saint-Martin est lui aussi bien présent à l'ouest du département de l'Aude, nicheur en landes et coupes forestières principalement. Les effectifs sont aussi largement sous-estimés. Le busard des roseaux lui n'est présent que sur le littoral, nicheur en roselière, en faible effectif.

COORDINATION : Florian ESCOT (LPO Aude)

• Aveyron (12)

Globalement l'année 2019 a été bien meilleure que les trois années précédentes très certainement grâce à une présence plus importante de campagnols. Néanmoins un mois de mars très sec occasionnant un retard de végétation et une météo pluvieuse, froide et perturbée en avril sont certainement à l'origine des installations tardives des busards Saint-Martin. Ceux-ci sont très peu nombreux dans les secteurs habituels de présence et ce malgré une disponibilité alimentaire satisfaisante : moins environ 20 % de couples observés et pour ceux installés, un taux d'abandon important des nids de 60 %. Une première ! Parmi ces abandons, une couvée trouvée surmontée par un second nid contenant un œuf (?). Sur les 4 nids protégés en prairie artificielle, 1 seul arrive à donner des jeunes à l'envol.

Résultats pour le busard Saint-Martin : 0,4 jeunes/nid protégé ... Du jamais vu ! Sur 6 couples en «hors-culture», 3 suivis donnent 2,3 jeunes/nids (ouf !). Pour les nids «avec succès» la productivité reste bonne puisque de 2,75.

Concernant le busard cendré, ceux-ci se cantonnent assez tôt mais... ne s'installent que tardivement ! Un peu plus de la moitié des couples suivis se trouvent dans les landes sèches. Très peu d'abandon (environ 15%).

Résultats pour le busard cendré : 2,33 jeunes/nid protégé en prairie et 2,4 en landes sèches (1,46 en 2018). La productivité est très bonne puisque de 3,12. Le succès reproducteur est d'à peine 28,5 % en prairie fourragère contre 87,5 % en landes ! Ainsi globalement, on constate que même lors d'une «bonne» année comme celle-ci, le taux global de reproduction n'est que de 1,61 jeune volant par couple reproducteur donc en-deçà des 2 «de référence». Il est à noter que tout comme l'année dernière, plus des 3/4 des jeunes volants proviennent des landes sèches. SOS busards, engagé dans un programme de Restauration des landes sèches (2018-2020) dans le cadre d'un Contrat de Restauration de la Biodiversité (CRB) et bénéficiant ainsi d'un soutien financier de la Région Occitanie et de l'Europe, a eu les moyens d'assurer un réel suivi de ces milieux essentiels au maintien de la population de busard cendré en Midi-Pyrénées.

A noter également, l'action des bénévoles de SOS busards qui déborde maintenant de l'Aveyron avec 3 protections de nids de busard cendré réalisées : deux en prairies artificielles dans le Tarn permettant à 4 jeunes de s'envoler (un nid de 6 œufs a été prédaté !) et une en céréales en Ariège avec 3 jeunes à l'envol. Cela faisait plusieurs dizaines d'année qu'aucun suivi ni protection n'avaient été réalisée en Ariège...

ANNECDOSE :

12 mai, jour de fauche de la parcelle où une femelle Saint-Martin s'est relocalisée en urgence suite à la fauche, dix jours auparavant, de la 1ère prairie choisie. Nous nous doutions que les travaux agricoles et/ou la pose de la protection risquai(en)t de provoquer l'abandon du nid par la femelle, stressée, car elle avait déjà eu beaucoup de difficultés à revenir couver ses 4 œufs suite

à revenir couver ses 4 œufs suite au balisage du nid. Et effectivement, suite à la fauche et la pose d'un filet électrifié, la femelle n'a fait quasiment aucune tentative de retour au nid. Et pourtant le mâle, remarquable, a tout fait pour l'inciter à y retourner. Lors des absences de la femelle, il se mettait sur le nid. Ainsi, le voyant au sein de la protection, aurait-elle pu être rassurée et prendre la relève. Mais, point. Il est allé ensuite plusieurs fois la chercher pour la «pousser» vers le nid... Cela ne fonctionnant toujours pas, il a capturé un campagnol, lui a amené mais tout en refusant de lui donner, se dirigeait vers le nid afin de l'inciter à le suivre jusqu'à celui-ci. Mais là encore, aucun résultat. Finalement, il a capturé un autre campagnol et l'a déposé dans le nid. Mais la femelle ne voulait rien savoir. Entre chacun de ces «épisodes», la femelle partant 30 à 40 minutes voire davantage, le mâle retournait systématiquement sur le nid... Au vu de toute cette énergie dépensée et ces stratégies déployées, les bénévoles présents ont surnommé ce super mâle, «Vaillant»! Puis le soir est tombé et la femelle n'est plus revenue. Et là, surprise, le mâle qui normalement ne dort pas «sur place» n'a pas bougé, restant au sein de la protection. Nous sommes alors partis, espérant que la femelle reviendrait le matin. Mathilde, une de nos stagiaires, s'est portée volontaire pour être sur place à la pointe du jour. Et ainsi, elle a pu observer à 6h10, le mâle s'envoler de la protection entourant le nid. Ainsi avait-il très certainement passé toute la nuit sur les œufs. Malheureusement la femelle n'est pas revenue... Nous avons dû, la tristesse au cœur, prélever les œufs et les acheminer jusqu'au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Millau. «Chapeau bas, Vaillant»...

COORDINATION : Viviane LALANNE-BERNARD (SOS Busards)

• Lozère (48)

Busard cendré : 19 couples observés dont 15 nicheurs, effectif restant faible et de nouveau en baisse. Dans les landes du sud-est du département, 6 couples nicheurs, tous dans le Parc National des Cévennes (zone cœur et aire d'adhésion) donnent 5 jeunes à l'envol. Dans les prairies naturelles et landes des hauts plateaux de la Margeride, l'effectif reste très bas : 4 couples nicheurs (au lieu de 10 à 12 en 2010) ne donnent aucun jeune à l'envol. Dans les zones cultivées (prairies artificielles et céréales) de l'ouest de la Lozère (contreforts et grands causses) : 5 nids sont localisés pour 9 couples observés. Deux nids sont perdus malgré l'intervention de l'ONCFS

chez des exploitants de la coordination rurale, 2 nids sont prédatés dans du seigle (un seul jeune est observé volant) et un nid protégé de la fauche donne 5 jeunes à l'envol. Au total, douze couples ont échoué et trois couples donnent 11 jeunes à l'envol dont 5 grâce à une protection.

C'est donc une seconde année noire consécutive : le succès reproducteur, en baisse depuis 2015, reste à un niveau très bas : 0,73 en lien avec un taux d'échec de 80%. Actuellement, à condition de pouvoir protéger les nids, ceux situés dans les secteurs cultivés des contreforts (altitude de 700 à 1000 mètres) sont potentiellement les plus productifs. En effet, les disponibilités alimentaires sont problématiques sur les hauts plateaux et dans les Cévennes (rongeurs rares). Les conditions météorologiques (canicules et dépressions du sud-est) ont peut-être également contribué aux échecs. Les prédatations et dérangements sont difficiles à mettre en évidence. La population nicheuse de Lozère est estimée entre 25 et 35 couples.

Busard Saint-Martin : 5 couples observés pour une population estimée ces dernières années entre 7 et 15 couples nicheurs. Les trois nids suivis, tous en milieu naturel, donnent 4 jeunes à l'envol. L'absence de reproduction de certains couples présents et la taille des nichées à l'envol suggèrent des ressources alimentaires faibles.

COORDINATION : Jean-Luc BIGORNE (LPO) & Benoit DEFFRENNES (Parc National des Cévennes)

PAYS-DE-LA-LOIRE

• Nord-Ouest Maine-et-Loire (49)

Très peu d'observations au printemps et aucune parade dans les secteurs autour de Saint-Martin-du-Bois. Par hasard, 1 observation furtive le 15 juin c'est révélée être la bonne. Après quelques surveillances, nous avons trouvé le nid et 2 jeunes le 25/06. Curieusement, l'un des jeunes a disparu (canicule, absence trop longue de la femelle pdt nos surveillances, manque de proie, prédatation...). La moisson de la parcelle a été tardive pour le secteur et l'envol s'est fait la veille je pense. Quelques observations ont été réalisées dans

précautions nous n'aurions peut-être pas réussi à intervenir sur tous les nids pendant les moissons.

ANNECDOSE :

Réinstallations suite à échec en début de saison : nous avons pu noter grâce au marquage des adultes que les couples restaient formés et s'installaient à moins de 500 mètres du premier échec. Nous avions eu quelques constatations préalables, mais cette année 4 couples marqués et 2 autres avec seulement les mâles nous ont apporté les preuves de ce comportement, très certainement facilité par l'abondance de campagnol.

COORDINATION : Thierry PRINTEMPS et Damien ROCHIER (LPO Anjou)

• Sud-Est Mayenne (53)

La saison s'est déroulée sur deux secteurs. Le secteur de Bierné, dit « historique », n'a pas été très généreux, malgré les prospections habituelles. Un seul couple trouvé et suivi. Pas d'explications à cela, les individus rencontrés au hasard des sorties se faisant rares. On s'interroge sur la pression que pourrait peut-être exercer la population de buses sur l'installation sereine des couples de busards. L'autre secteur, plus à l'ouest, semble stable quant à la population de busard Saint-Martin, et ce sur un très petit secteur. En effet, les personnes qui ont commencé à protéger les busards Saint-Martin le font dans les environs immédiats de leur résidence, et retrouvent chaque année pratiquement les mêmes individus aux mêmes endroits. Il semble qu'il y ait dans ce secteur un noyau de population stable. Du coup, il faudrait envisager une prospection plus large dans cette partie du département, qui peut aussi être propice à l'installation du busard cendré. À suivre donc.

COORDINATION : Guy THEBAULT (Mayenne Nature Environnement)

• Plaines de Conlie et Parcé-sur-Sarthe : Sarthe (72)

Les moissons tardives cette année auront certainement permis l'envol des jeunes des couples non localisés. Année satisfaisante avec une moyenne de jeunes à l'envol entre 2,4 et 2,7 par couple, la moyenne de 2018 était de 2,25. Trois couples sur les 7 localisés étaient composés d'une femelle

mélanique et d'un mâle classique, ils ont donné 7 jeunes mélaniques volants.

ANNECDOSE :

A noter une nichée tardive, ponte le 14 juin de 4 œufs (ponte de remplacement?), dont le mâle n'a plus été vu à partir du 18 juillet. La femelle a donc élevée seule la nichée dont elle a mené un jeune à l'envol, les 3 autres jeunes sont rapidement décédés, seul l'ainé a survécu.

COORDINATION : Bruno DUCHENNE
(LPO Sarthe)

• Plaine du Sud Vendée et Marais Poitevin : Vendée (85)

La saison Busard 2019 a été meilleure que 2018 dans la plaine du sud Vendée. Les couples de Busard cendré se sont installés rapidement à leur arrivée et nous avons constaté une bonne reproduction en plaine. Le constat est plus mitigé dans le Marais poitevin central. Contrairement à 2018, les tailles de ponte sont proches entre la plaine et le marais avec une taille de ponte moyenne de 3,03 pour la plaine et 3,4 pour les polders. En 2018 la taille de ponte moyenne était beaucoup plus faible dans le marais avec 2,3 œufs/nid contre 3,5 œufs/nid en plaine.

Dans le Marais poitevin, deux fois moins de nids ont été localisés en 2019 avec 10 nids de Busard cendré contre 23 nids en 2018. Pour le Busard des roseaux, la proportion est poche avec 9 nids en 2019 et 11 en 2018. Les 10 nids de Busard cendré trouvés ont permis l'envol de 27 jeunes sur un total de 30 jeunes. 67 % de ces envols ont eu lieu grâce aux mesures de protection sur site (56 %) ou à l'envoi des oiseaux en centre de soins (11 %). Pour comparaison, en 2018 les 23 nids avaient donné 26 jeunes dont 18 s'étaient envolés. La productivité totale est de 2,70 (0,86 en 2018), la productivité protégée est de 0,48 et de 0,38 pour les envols avant moisson.

L'année 2019 montre une meilleure productivité qu'en 2018 mais avec un nombre de nids faible. Notons que la situation humaine continue de se dégrader sur cette zone. L'accès à de nombreuses parcelles nous ont été interdit pour protéger les nids, sur 19 nids de Busard cendré et des roseaux, 8 nids ont fait l'objet d'intervention de l'ONCFS (42 %). Dans le secteur de la plaine du sud Vendée, 62 nids de Busard

cendré ont été localisés dont 45 ont fait l'objet d'intervention (73 %). Ces nids ont permis l'envol de 131 jeunes sur un total de 148. Parmi ces 135 jeunes, 47 se sont envolés avant moisson (soit 35 %), 84 ont pu s'envoler grâce aux protections (soit 62 %) et 4 oiseaux ont été envoyés en centre de soins (3 %).

Les envols protégés représentent 65 % des envols ! La productivité du secteur de la plaine du sud Vendée est de 2,18 avec une productivité protégée de 1,42 et la productivité non protégée de 0,76. Quatre nids de Busard des roseaux ont aussi été localisés dont un seul a mené 3 jeunes à l'envol après moisson. La météo caniculaire du mois de juin a induit une importante précocité des dates de moisson comme en 2018. Nous avons constaté cinq cas de destruction de cage au moment de la moisson, pour lesquels l'ONCFS a également dû intervenir.

ANNECDOSE :

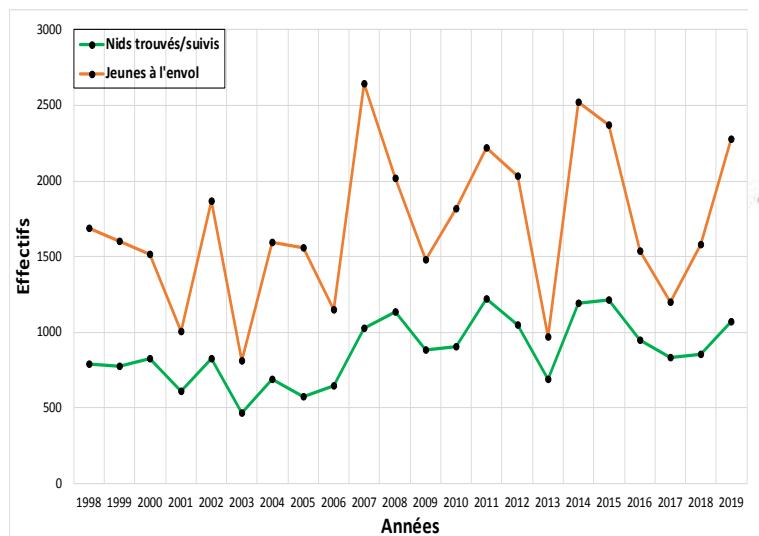
Mercredi 10 juillet, j'arrive sur une parcelle de la ZPS plaine calcaire du sud Vendée pour vérifier une cage après une moisson dans un mélange blé / féveroles. Nous avions eu l'exploitant la veille, le nid avait été balisé avant mais l'exploitant ne nous a pas prévenu lors de la moisson. Je cherche donc la cage que je ne retrouve pas !!! Je traverse la totalité de la parcelle et en cherchant aux jumelles, j'aperçois du grillage sur le bord de la route. En m'approchant je me rends compte qu'il s'agit de la cage qui a été broyée et déplacée. Et la surprise deux poussins survivants avec une gamelle d'eau et une boule de graisse en guise de repas !!! Les deux poussins ont été envoyés en centre de soin et les deux autres n'ont pas survécus.

COORDINATION : Aurélie GUEGNARD
(LPO Vendée)

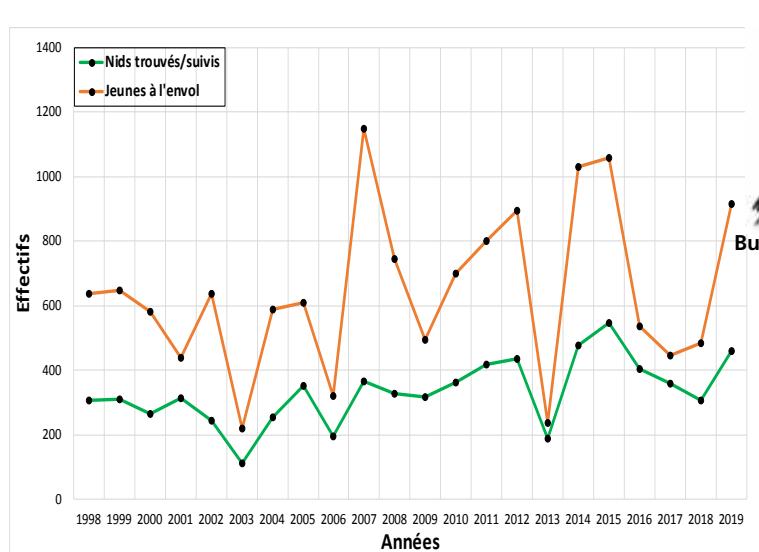
© C. RIOLS



Évolution et résultats de la mobilisation en faveur de la surveillance des busards (1998-2019)

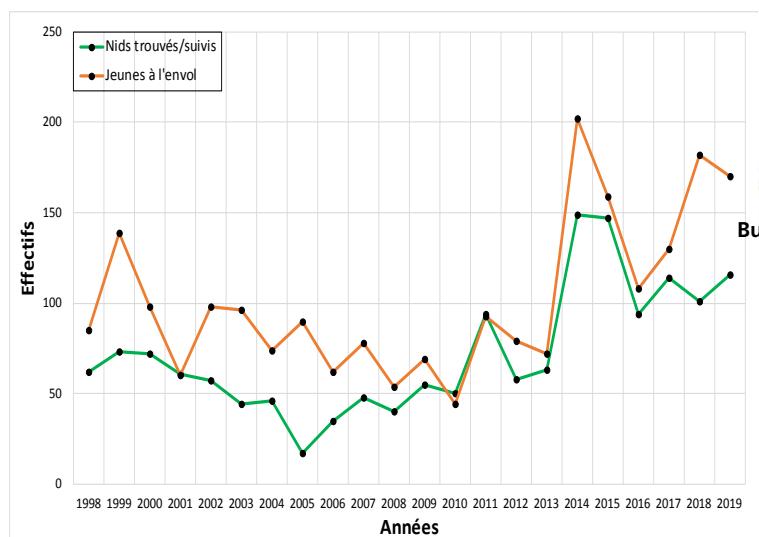


Busard cendré



Busard Saint-Martin

MOBILISATION (1998-2019)		
Années	Nombre de surveillants	Nombre de Journées de surveillance
1998	390	3489
1999	372	2775
2000	316	2951
2001	274	2469
2002	364	2877
2003	373	2550
2004	343	3221
2005	354	2480
2006	334	3889
2007	429	5310
2008	526	6657
2009	450	5428
2010	476,5	9896,5
2011	540	5061
2012	543	4040
2013	540	3717
2014	604	4480
2015	568	4418
2016	564	5380
2017	505	4173
2018	511	4285
2019	597	4850
Moyenne	452	4290



Busard des roseaux

POURQUOI SUIVRE ET SURVEILLER LES AIRES DE RAPACES MENACÉS ?

Les débuts de la surveillance sont étroitement liés aux besoins et dérives de la fauconnerie, des zoos et des collectionneurs d'œufs. Dans les années 1970, les nids de faucon pèlerin, espèce alors en voie de disparition mais encore classée "nuisible", étaient systématiquement pillés dans l'est de la France. Les trafiquants venaient voler les poussins pour les revendre à certains fauconniers, qui à l'époque n'élevaient pas leurs oiseaux. La lutte a duré plusieurs années, jusqu'au jour où des fauconniers sérieux ont compris qu'il fallait arrêter les captures et ont commencé à élever les faucons pèlerins en captivité, pour ne plus avoir à les prélever dans la nature.



• CONNAÎTRE LES RAPACES

La surveillance est l'occasion d'observer les oiseaux durant de longues heures. Elle permet de collecter des données précieuses sur la biologie et l'éthologie des rapaces. Elle contribue par exemple à connaître les causes d'échec de reproduction, échecs qui représentent un frein considérable pour la stabilité des populations de rapaces. Elle permet aussi une veille sur les causes de mortalité des adultes, dont la principale reste aujourd'hui l'intoxication.

• ASSURER LA TRANQUILLITÉ DES OISEAUX POUR GARANTIR UNE MEILLEURE REPRODUCTION

Désormais, ce sont les dérangements involontaires qui causent le plus de tort aux rapaces. Difficile d'imaginer qu'un vol en deltaplane ou qu'une cordée de grimpeurs puisse mettre en péril la reproduction d'une espèce en voie de disparition. C'est pourtant régulièrement le cas. Si la surveillance a été créée pour lutter contre les trafics de poussins et d'œufs, elle s'exerce surtout aujourd'hui pour éviter les dérangements, bien souvent involontaires, causés entre autres par les loisirs de plein air. Ce qui ne veut pas dire que les risques de trafic soient écartés !

• SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

En 1972, les rapaces sont enfin protégés par la loi. Le trafic devenant illégal, les associations peuvent déployer des actions juridiques. Ce qui a permis aux surveillants d'agir publiquement. C'est ainsi que la surveillance est aussi devenue une importante action de sensibilisation. Plus qu'une simple veille, elle constitue aujourd'hui un moyen efficace de sensibiliser, sur le terrain, les usagers du site. Ces derniers (des simples promeneurs aux adeptes des loisirs motorisés) sont de plus en plus nombreux. Il est important de leur expliquer les menaces qui pèsent sur ces oiseaux et de leur faire accepter la nécessité de préserver la tranquillité du site. Quand le lieu s'y prête, les surveillants montrent aux promeneurs l'oiseau à la longue-vue, saisissant l'occasion d'initier le public à la protection et à la fragilité des rapaces.

• PERMETTRE LE RETOUR D'ESPÈCES RÉINTRODUITES

En France, certaines espèces font l'objet de programmes de réintroduction comme le vautour moine et le gypaète barbu. Les oiseaux libérés sont des jeunes qui nécessitent également une surveillance quotidienne pour assurer leur tranquillité et le bon déroulement de l'envol.

Comment devenir surveillant ?

Contactez votre LPO locale sur www.lpo.fr/la-vie-associative/le-reseau-lpo ou la Mission Rapaces à rapaces@lpo.fr. Parc Montsouris - 26 boulevard Jourdan - 75014 Paris. Nous vous mettrons en relation avec les coordinateurs locaux susceptibles de vous accompagner dans votre démarche.

Surveillance des aires de rapaces menacés

Les rapaces de France font l'objet d'un engagement naturaliste exceptionnel. Dans tous les départements, des associations et des naturalistes bénévoles consacrent de leur temps pour surveiller la reproduction de ces espèces emblématiques. Pour les protéger et mieux les connaître, nous avons besoin de vous ! Rejoignez les surveillants au chevet de l'aigle botté, de l'aigle royal, des vautours, du faucon pèlerin, du milan royal, de l'effraie, du grand-duc, etc. Pour sauvegarder les nichées de busards en milieu agricole, la mobilisation de nombreux bénévoles est essentielle. A partir de 16 ans avec une autorisation parentale, la surveillance nécessite au minimum une semaine de disponibilité entre février et août. Jumelles et longue-vue sont de précieux auxiliaires. Pour faciliter l'organisation des coordinateurs, pensez à vous inscrire dès cet hiver.



Plan national de sauvegarde des busards

Circus'laire est réalisée et éditée par la LPO : 26 bd Jourdan, parc Montsouris, 75014 Paris

Mail : rapaces@lpo.fr

Conception et réalisation : Nicolas DA ROCHA, Philippe PILARD & Yvan TARIEL

Maquette / composition : d'après la maquette de La Tomate Bleue, Nicolas DA ROCHA

Relecture : Nicolas DA ROCHA, Philippe PILARD & Yvan TARIEL

Photo de couverture : Busard cendré - F. CAHEZ

ISSN 2266-2537 - LPO ©2021

Reproduction interdite, quel que soit le procédé, sans autorisation écrite de l'éditeur.

<http://busards.lpo.fr/> et <http://www.lpo.fr>

